



AUBE

GÉNÉALOGIE

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE

Archives de l'Aube 131 rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de l'Aube
le 2 Mai 1989, J.O. du 30 Mai 1989.
N°SIRET 377 704 770 00017 Code APE 913E

Cotisations annuelles donnant droit à l'abonnement 2000
(année civile) :

| | |
|--|-----------------|
| Membre bienfaiteur 2000: | 500 FF (76,21€) |
| Membre actif 2000 :France | 190 FF (28,96€) |
| France (couple) | 240 FF (36,58€) |
| Europe | 240 FF (36,58€) |
| Autres pays : | Nous consulter |
| Répertoire des patronymes étudiés 1996 | |
| Franco | 108 FF (16,46€) |
| Anciens bulletins, le numéro | |
| Franco de port | 58 FF (8,84€) |
| Cotisation sans abonnement | 50 FF (7,62€) |

SOMMAIRE

AUBE GÉNÉALOGIE N° 15 (3e trimestre 2000)

| | |
|---|------------|
| Editorial, par M. LHOMME | 1 |
| Vie de l'Association : | |
| Calendrier, communications | 2 |
| Nouveaux adhérents, carnet | 3 |
| Dossier : | |
| Vivre à Souigny en 1773 | 4-9 |
| Nous sommes tous cousins | 9 |
| Le Fil conducteur : | |
| Histoire des armoiries et langage du blason .. | 10-14 |
| Un peu de vocabulaire | 14, 21, 33 |
| Les Communes auboises : | |
| Ramerupt | 15-17 |
| Le Chaînon manquant | |
| Victimes de l'arrt de Troyes (2) | 18-19 |
| Nos personnages célèbres : | |
| Rachi | 20-21 |
| A propos de | |
| La paroisse | 22-23 |
| La fabrique | 33 |
| Techniques d'autrefois : | |
| L'industrie du fer en pays d'Othe médiéval | 24-30 |
| Généalogie : | |
| Gilles Martineau | 31-32 |
| Voyage : | |
| Provins | 32 |
| Questions | 34-37 |
| Réponses | 38-40 |

EDITORIAL

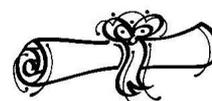


La généalogie a décidément le vent en poupe. Le lancement du nouveau catalogue a déclenché une forte demande de nouvelles tables de mariage. Les ardeurs de l'été, alliées à la période des vacances en a ralenti les éditions; mais la situation est en train de se rétablir.

Cette saison nous a aussi apporté une très belle exposition "D'azur et d'argent". Elle a eu lieu à l'Hôtel Dieu de Troyes et s'est terminée fin août.. Sous l'égide des Amis des Archives, un cédérom a été édité, à cette occasion ; il est riche de 500 blasons de familles champenoises. Il est disponible aux Archives de l'Aube ainsi que le catalogue de l'exposition.

Quand ce bulletin paraîtra, nous aurons participé au Salon de la CRAM qui, pendant trois jours, nous permettra de rencontrer beaucoup de retraités à qui ce Salon est destiné et, on peut toujours rêver, inciter quelques bénévoles à venir nous aider.

Maurice Lhomme



Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube
Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique de l'Aube
Responsable de publication : Maurice LHOMME,
20 rue Baltet 10120 ST ANDRE LES VERGERS
Imprimeur : PATON 03 25 78 34 49
Dépôt légal : 3° trimestre 2000
Tirage 500 exemplaires-ISSN 1277-1058

VIE DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Jean-Pierre BERTHIER (A35)

PRÉSIDENT :

M. Maurice LHOMME (A690)

VICE-PRÉSIDENTS :

M. Georges-Henri MENUUEL (A624)

M. Michel MOREAU (A1227)

SECRÉTAIRE :

Mme Josiane MORNAT (A1525)

SECRÉTAIRE-ADJOINTE :

Mme Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

TRÉSORIER :

M. Jocelyn DOREZ (A1089)

TRÉSORIÈRE-ADJOINTE :

Mme Simone BUISSON (A1304)

RESPONSABLE COURRIER :

Mme Josiane MORNAT (A1525)

RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE :

Mme Micheline MOREAU (A1228)

RESPONSABLES INFORMATIQUE :

M. Jean BRIET (A1225)

M. Marcel PAULIN (A771)

RÉDACTION REVUE :

Articles, rubriques

Mme Marie-France SOLIGNAC (A853)

Cousinages, généalogies

Mme Monique PAULET (A1516)

ADMINISTRATEURS

M. Lucien CARREAU (A208)

M. Robert CASSEMICHE (A835)

M. Gérard DEBREUVE (A1338)

Mme Marie-France FEVRE (A553)

Mr Jack JOANNES (A1303)

Mme Suzanne LIÉBERT (A1230)

Mr Patrick RIDEY (A1101)

MEMBRES DONATEURS 2000

M. Roger PRUT (A 901)

M. Jean HUOT 5 (A 1353)

M. Patrick ROUGE (A 1419)

M. Maurice BARRIER (A 1542)

M. Pierre GUILLON (A 1480)

M Alain BROQUET (A 1494)

M. Jacques HAMON (A 1094)

Mme Geneviève FEVRE (A 1103)

M. Philippe LATOUR (A 1651)



PERMANENCES

Une permanence est assurée le jeudi et le vendredi après-midi sauf au mois d'août, de 14h à 17h, aux Archives Départementales. Se renseigner sur place.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du CG10 se trouve aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents. Permanence le mardi après-midi de 14h30 à 17h.

REVUE

Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc... **N'oubliez pas, le cas échéant, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.** Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les documents peuvent être envoyés sur disquette sous la forme de fichiers PUBLISHER (.PUB), WORKS (WPS ou WKS), WORD (.doc), tableaux sous WORKS ou EXCEL, accompagnée d'un support papier portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et votre numéro d'adhérent. Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité).** Pensez à écrire tout nom propre en capitales.

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page. Vos sujets sont à envoyer **uniquement au siège**, 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

Nous avons besoin d'anecdotes, d'articles, de généalogies et de cousinages. N'hésitez pas à nous les faire parvenir. Votre revue est le reflet de vos communications.

RÉUNIONS MENSUELLES

Nos réunions mensuelles ont lieu dans l'amphithéâtre de l'Hôtel du Petit Louvre, place du Préau à Troyes.

Les prochaines auront lieu à 14h30 :

Samedi 21 octobre 2000

Samedi 18 novembre 2000

Samedi 9 décembre 2000

NOUVEAUX ADHÉRENTS

1885 Monsieur Georges TRISTRAM
120 rue Carnot
59410 ANZIN

1886 Madame Anne Sophie VIGNAUD
1 impasse des Cortins
10180 SAINT LYE

1887 Madame Françoise GABON PELOSSE
Nuizières
69870 GRANDRIS

et 75 rue de Cuire
69004 LYON

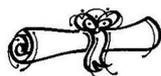
1888 Madame Jeanne BRUNEAU
24 rue du Président René Coty
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

1889 Monsieur Louis GILLOT
11 rond point des Bleuets
89100 MALAY LE GRAND

1890 Monsieur Raymond CHENIEAU
473 rue Paradis
13008 MARSEILLE

1891 Madame Martine BERTRAND
école Maternelle
73550 MERIBEL

1892 Monsieur Daniel GEOFFROY
escalier 1
190 bis avenue de Clichy
75017 PARIS



Changements d'adresse

1664 Monsieur Pascal COTE
4 rue Albert Babeau
10000 TROYES

1577 Madame Christiane GODEFERT
24 rue Denis Caurrieu
66600 SALSES LE CHÂTEAU

1795 Madame Josiane LECLERC
159 avenue Raymond Naves
31500 TOULOUSE

822 Monsieur Jean-Christophe QUINOT
Quartier Coca
26300 BOURG-DE-PEAGE

NÉCROLOGIE

Mesdames et Messieurs AYMARD (A 802), GAUSSOT (A1424), RAPPENNE (A742) et SORET (A1401) sont au regret de vous faire part de la disparition de

Mademoiselle Huguette SIMONNOT (A1094)

Son décès est survenu à St Laurent de Belzagot (16)
le 29 juin 2000.

Ses cousins (tirant leurs origines d'Arconville) assurent la proche parenté de leurs sincères condoléances et de leur profonde sympathie.

Le Centre Généalogique s'associe à ses adhérents pour présenter à son entourage l'expression de ses sentiments attristés.



NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Madame Veuve Georges BUISSON
née Madeleine BOUROTTE
mère de Madame Simone BUISSON (A 1304)

survenu le 31 juillet 2000
dans sa 95^{ème} année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 3 août 2000 suivie de l'inhumation au cimetière de Troyes.

Nous présentons à Madame Simone BUISSON et à toute sa famille l'expression de nos sincères condoléances en cette douloureuse épreuve.

Centre
Généalogique
de l'Aube

Vivre à Souigny en 1773

par José Mouillefarine (A130).

CAS PARTICULIERS Jean GROLEY Michel FLAMET, Nicolas FORJOT

2.1. Laboureur et manouvrier

Jean GROLEY est laboureur de trois cinquièmes de charrue, Michel FLAMET et Nicolas FORJOT sont manouvriers.

Qui dit laboureur, pense charrue. Que signifie l'expression "laboureur de trois cinquièmes de charrue" ? Quelle différence existe-t-il entre un laboureur et un manouvrier ?

2.1.1. La charrue

Beaucoup d'entre nous se souviennent de la charrue de nos grands-parents, la fameuse dombasle. Jadis dans le Nord de la France, elle était assez perfectionnée avec un avant-train sur lequel s'articulaient le système d'attelage et les moyens de réglages. La charrue était tirée par un ou plusieurs chevaux. Le Midi de la France ne connaissait que la rudimentaire araire, avec soc de fer, mais faite en bois, fragile, souvent remplacée et tirée par des bœufs.

Au point de vue fiscal, la charrue correspondait à l'étendue de terre qu'une charrue pouvait faire valoir au cours d'une année. La charrue était alors une sorte d'unité économique grossière, variable d'un village à l'autre et pour l'appréciation de laquelle entraient en jeu divers facteurs, notamment la nature du sol.

Dans la majorité des communautés d'habitants de l'élection de Troyes, la charrue était de 75 arpents à la mesure de Troyes (32 ha). Dans d'autres communautés, elle était de 60 arpents (25 ha) comme à Assenay, Bray, Bierne, Cormost, etc ou même de 90 arpents (38 ha) comme à Avant-les-Ramerupt.

Ainsi le laboureur d'une charrue était le paysan qui exploitait une quantité minimale de terres.

2.1.2 Le laboureur et le manouvrier

La différence entre laboureur et manouvrier se situait surtout au niveau fiscal. Le laboureur était le paysan qui possédait les moyens nécessaires et en particulier le train de culture pour mettre en valeur les biens qu'il possédait ou qu'il louait. On distinguait assez grossièrement les laboureurs propriétaires et les laboureurs locataires. Ils représentaient les exploitants agricoles ou les agriculteurs d'aujourd'hui.

La situation de laboureur était très variable selon les époques et surtout selon les régions. En Île-de-France et dans les plaines du Nord de la France, ils exploitaient de grosses propriétés de plusieurs charrues (trois ou quatre). Dans nos régions, le "gros" laboureur n'existait pas. Il exploitait le plus souvent moins d'une charrue. Cependant, il possédait nécessairement l'outil charrue, du matériel d'exploitation (charrette, herse et autres outils), le cheval

pour l'attelage de labour. Il élevait tout au plus deux ou trois vaches, quelques moutons et souvent un porc.

En 1773, à Souigny, 20 chevaux et 20 charrues-outils étaient recensés et seulement huit laboureurs, dont un demeurait à Bouilly, figuraient au rôle de la taille. Cela signifie que 13 chevaux et 13 charrues étaient possédés par des paysans qui n'étaient pas déclarés comme laboureurs : ces paysans étaient tout simplement des manouvriers. Ceux-ci, au point de vue fiscal, n'exploitaient pas la quantité de terre suffisante pour être appelés laboureurs ; ils pouvaient être propriétaires de quelques bestiaux. Mais le bon sens dit qu'il ne pouvait se trouver vache ou cochon que là où on pouvait les nourrir : 48 manouvriers de Souigny, soit 40% des 119 contribuables possédaient moins de 2 ha.

Le règlement de la taille tarifée était révélateur de la différence qui existait entre laboureur et manouvrier. L'industrie, c'est-à-dire l'ensemble des gains possibles que pouvait engendrer la profession, était taxée à raison de 200 journées de travail par an : l'industrie du manouvrier s'élevait à 50 livres et celle du laboureur d'une charrue à 60 livres. Le manouvrier payait la taxe entière, alors que le laboureur d'une charrue en était exempt et le laboureur de trois cinquièmes de charrue payait seulement les deux cinquièmes de la taxe entière. Cela semble paradoxal, mais, à cette époque, on pensait que le laboureur d'une charrue et plus devait faire travailler des manouvriers sur son exploitation, d'où l'engagement de frais que n'avaient pas le laboureur d'une fraction de charrue et le manouvrier lui-même.

En conclusion, le laboureur et le manouvrier étaient des paysans dont la différence se déterminait au niveau fiscal. Le premier exploitait une quantité minimale de terre fixée par un règlement, alors que le manouvrier se situait dans la catégorie des paysans qui n'exploitaient pas cette quantité minimale.

2.2 Famille Jean GROLEY

2.2.1 Présentation

Jean GROLEY est laboureur de trois cinquièmes de charrue, il exploite 20 ha environ qui se décomposent en 18,5 ha de terres labourables, 1 ha de clos et jardin, 0,5 ha de vigne. Il représente, en 1773, avec ses 20 ha, l'exploitant le plus important de Souigny, donc celui qui, apparemment, est le plus aisé.

Il a 39 ans et est marié avec Marie CHOMINOT, 48 ans. De leur mariage sont nés huit enfants dont six sont vivants en 1773 : Jean l'aîné 18 ans, Edme 16 ans, Nicolas 14 ans, Anne 12 ans, Brigide 9 ans et Pierre-Félix 7 ans.

La cellule familiale est assez nombreuse pour ne pas

employer de domestique à plein temps. Cependant, à l'occasion de travaux importants (moisson, semailles, battage), Jean Groley fera travailler des manouvriers

2.2.2 Composition du cheptel

Avec son exploitation de 20 ha, Jean Groley utilise un cheval. Deux à trois vaches, une dizaine de brebis, un cochon complètent le cheptel. N'oublions pas la volaille, dont la quantité est difficile à déterminer.

2.2.3 Les récoltes

L'assolement étant par habitude triennal, chaque sole est de 6,2 ha.

La première sole, réservée aux céréales d'hiver, est composée de 1,55 ha portant le froment et de 4,65 ha réservés au seigle, si la proportion de 1 pour 3 est respectée. Après soustraction de la part réservée au décimateur et de celle réservée à la semence, Jean Groley dispose, en année moyenne, d'une récolte nette de 642 kg de froment et de 1715 kg de seigle (au total 2357 kg).

La deuxième sole porte l'avoine, l'orge et le sarrasin. La part réservée à l'avoine est impérativement de 2,8 ha, superficie minimale pour espérer récolter de quoi nourrir le cheval à raison de 4,2 litres d'avoine par jour. En tenant compte des quelques picotins dus à cause de la rente foncière et du cens, Jean Groley ensemence environ 3 ha en avoine.

Il reste 3,2 ha. Dans la proportion de 6,4 ha d'orge pour 1 ha de sarrasin, Jean Groley va ensemencer 2,78 ha en orge et 0,432 ha en sarrasin, qui vont fournir une récolte nette de 900 kg d'orge et de 200 kg de sarrasin environ.

La troisième sole est réservée à la jachère. Cependant, sur celle-ci, on réserve quelques cordes pour faire venir des choux fourragers nécessaires à la nourriture d'hiver des bestiaux, dès qu'il n'est plus possible de les conduire à la pâture.

Avec 0,5 ha de vigne, à raison de 41 hl/ha, la récolte nette en vin, après le passage du représentant du décimateur, est d'environ 19 hl.

2.2.4 Tableau résumé des récoltes en céréales:

2.2.5 Besoins de la famille

| | <u>froment</u> | <u>seigle</u> | <u>avoine</u> | <u>orge</u> | <u>sarrasin</u> |
|--|----------------|---------------|---------------|-------------|-----------------|
| t e r r e s ensemencées (ha) | 1,55 | 4,65 | 3 | 2,78 | 0,432 |
| r e n d e m e n t (kg/ha) | 590 | 525 | 330 | 460 | 590 |
| r é c o l t e b r u t e (kg) | 915 | 2440 | 990 | 1278 | 251 |
| d î m e (kg) | 44 | 116 | 47 | 61 | 12 |
| q u a n t i t é d i s p o n i b l e (kg) | 871 | 2324 | 943 | 1217 | 242 |
| s e m e n c e (kg) | 229 | 610 | 248 | 320 | 51 |
| r é c o l t e n e t t e (kg) | 642 | 1714 | 248 | 897 | 191 |

La famille Groley se compose de huit personnes. En estimant le besoin quotidien moyen en énergie à 3000 calories par personne, le pain quotidien apportant environ les deux tiers de ces besoins, 1 kg de pain fournissant environ 2400 calories, c'est 6,5 kg de pain que la famille Groley va consommer en une journée, soit 2372 kg en une année. Or il faut environ 1 kg de céréales panifiables pour fabriquer 1,2 kg de pain, Jean Groley devra alors en récolter, au minimum, 1980 kg en une année pour nourrir sa famille.

Mais c'est un peu plus de grains qu'il apportera chez le meunier, car celui-ci travaille en se faisant payer en nature en prélevant le seizième des grains apportés au moulin. C'est donc finalement 2112 kg de céréales que Jean Groley devra récolter pour que sa femme puisse faire cuire au four familial 6,5 kg de pain par jour.

Ce qu'il faut remarquer maintenant, c'est que la récolte nette de céréales d'hiver (2357 kg) est pratiquement consommée par les besoins familiaux en nourriture. Il n'en reste que 250 kg en espérance de vente.

2. 2. 6 Bilan

Dépenses incompressibles

La taille, la capitation et quartier d'hiver, les rentes et loyers des terres sont donnés dans le rôle de la taille.

En ce qui concerne la gabelle, à raison de 7,14 livres de sel par personne et par an et 12 sous la livre, elle se monte à 34 livres 5 sous et 8 deniers.

En raison de l'absence de rôle du vingtième, celui-ci est obtenu à partir des revenus déclarés dans le rôle de la taille. Le tribut dû à la communauté est fonction de son montant total et de la proportionnalité qui existe entre lui-même et le montant de la taille due par chaque contribuable.

Les rentes foncières et cens ne sont pas pris en compte, car ils sont négligeables par rapport aux autres impôts.

Rentrées possibles en argent

Les différents calculs des rentrées possibles en argent sont effectués en utilisant les prix de vente relevés au marché de Troyes en octobre 1773.

Nous avons vu précédemment que Jean Groley peut espérer vendre 250 kg de céréales d'hiver, par exemple du seigle. Le sarrasin est consommé en totalité. N'oublions pas que le cheval peut s'en contenter si l'avoine vient à manquer. Toute l'avoine récoltée est consommée par le cheval.

En ce qui concerne l'orge, une part importante, environ 250 kg, est consommée sous forme de farine par le cochon. Pour pouvoir vendre du froment (300 kg par exemple) qui vaut plus cher que l'orge sur le marché de Troyes, Jean Groley va le remplacer par la même quantité d'orge en vue de la fabrication de son pain. En gardant quelques boisseaux pour la volaille, c'est finalement sur la vente de 300 kg d'orge qu'il pourra compter.

En résumé, Jean Groley peut garder en réserve ou vendre 300 kg de froment, 250 kg de seigle et 300 kg d'orge. La récolte nette de vin est de 19 hl. Si Jean Groley en conserve 7 hl (moins de deux litres par jour) pour sa consommation personnelle, il en destine 12 hl à la vente. En ce qui concerne le prix du vin de pays, celui-ci est compris entre 42 livres et 82 livres le muid de Paris, soit entre 15,6 livres et 31,3 livres l'hectolitre. Le prix de vente du vin récolté à Souigny nous est inconnu, cependant nous le fixons au prix

moyen de 20 livres l'hectolitre (4 sous le litre).

Jean Groley possède deux ou trois vaches et une dizaine de brebis ; il compte donc sur la vente d'un veau et d'une dizaine d'agneaux.

Résultats

Dépenses incompressibles

| | | |
|----------------------------------|-----------------------|---------------|
| - Taille | 13 l 6 s 6 d | 4,5% |
| - Capitation et quartier d'hiver | 16 l 10 s 6 d | 5,6% |
| - Vingtième | 11 l 10 s 1 d | 3,9% |
| - Gabelle | 34 l 5 s 8 d | 11,6% |
| - Tribut communautaire | 10 l | 3,4% |
| - Rente | 110 l | 37,2% |
| - Loyer des terres | 100 l 5 s | 33,9% |
| - Total | 295 l 17 s 9 d | 100,1% |

Rentrées possibles en argent

| | | |
|-----------------------------|------------------------|--------------|
| - Revenu taxé au rôle | 24 l | 5,4% |
| - Vente de froment (300 kg) | 52 l 16 s 3 d | 11,9% |
| - Vente de seigle (250 kg) | 29 l 11 s | 6,7% |
| - Vente d'orge (300 kg) | 29 l 11 s 6 d | 6,7% |
| - Vente de vin (12 hl) | 240 l | 54,3% |
| - Vente d'un veau | 16 l | 3,6% |
| - Vente d'agneaux (10) | 50 l | 11,3% |
| - Total | 441 l 118 s 9 d | 99,9% |

Revenu net

- Revenu net ou réserve : 442 l - 296 l = 146 l

Constatations

Le revenu net est de 146 livres, soit huit sous par jour pour toute la famille, ce qui est fort peu. Cette somme de 146 livres ne représente pas des économies, mais elle permet de faire face à d'autres dépenses, comme l'achat de foin de prairie pour le cheptel. Cependant l'exploitation de Jean Groley semble viable. Malgré tout, pour parer à d'éventuelles mauvaises rentrées d'argent, Jean Groley possède un pressoir dont il tire quelques profits et il exerce la profession de procureur fiscal.

Pour se rendre compte de la valeur de ces 146 livres, indiquons que, avec une livre, on pouvait acheter, au marché de Troyes, en octobre 1773, ou 1,3 kg de viande de boucherie, ou 1 l d'huile d'olive, ou 1,16 l d'huile de navette, ou 5,8 kg de pain de première qualité.

Dans le revenu brut, la vente de vin entre pour une grande part : plus de 54%. La part de l'impôt direct représente 19,4% des gains bruts et celle des dépenses incompressibles 66,7% de ces mêmes gains.

2.3 Famille Michel FLAMET

2.3.1 Présentation

Michel FLAMET est manouvrier. Il exploite 3,6 ha qui se décomposent en 3,2 ha de terres labourables et 0,4 ha de vigne. Il représente l'exploitant qui se situe à la moyenne quant à la superficie de terres labourables et de vignes exploitées.

Il a 46 ans en 1773 et est marié avec Marie-Brigide MARTIN, 30 ans. Ils ont eu trois enfants à cette date dont deux sont vivants : Edme 5 ans et Jean-Baptiste nouveau-né.

2.3.2 Composition du cheptel

Pas de cheval, pas de vache, pas de cochon, certainement une paire de brebis, pas plus, élevées pour leur lait et les agneaux.

2.3.3 Récoltes

Chaque sole est de 1,06 ha. Les deux premières soles produisent ensemble 1000 kg de céréales panifiables et 84 kg de sarrasin. Après le passage du "dîmeur" et la mise en réserve de la semence, il reste, en récolte nette, 600 kg de céréales destinées à faire le pain familial et 63 kg de sarrasin.

La vigne qui couvre 0,4 ha produit, après paiement de la dîme, une récolte de 15,6 hl de vin.

2.3.4. Tableau résumé des récoltes en céréales

| | <u>froment</u> | <u>seigle</u> | <u>orge</u> | <u>sarrasin</u> |
|------------------------------------|----------------|---------------|-------------|-----------------|
| t e r r e s ensemencées (ha) | 0,265 | 0,795 | 0,916 | 0,143 |
| rendement (kg/ ha) | 560 | 525 | 460 | 590 |
| récolte brute (kg) | 160 | 420 | 420 | 84 |
| dîme (kg) | 7,5 | 20 | 20 | 4 |
| q u a n t i t é disponible(kg) | 152,5 | 400 | 400 | 80 |
| semence (kg) | 40 | 105 | 105 | 17 |
| récolte nette (kg) | 112 | 295 | 295 | 63 |

2.3.5 Besoins familiaux

La famille Michel Flamet se compose de quatre personnes dont un nouveau-né qui se contente du lait maternel. Trois personnes seulement consomment du pain, environ 2,5 kg par jour, soit 912 kg par an. Le chef de famille a besoin alors de 810 kg de céréales panifiables II en manque 210 kg.

2.3.6 Bilan

Dépenses incompressibles

En plus des dépenses incontournables habituelles (impôts), Michel Flamet doit acheter un minimum de 210 kg de céréales pour satisfaire les besoins alimentaires familiaux, soit par exemple 105 kg de froment et 105 kg de seigle. Les impôts directs sont donnés ou calculés comme dans le cas précédent.

Revenu brut

Michel Flamet compte beaucoup sur son vin. En effet, il en récolte 15,6 hl, et s'il en réserve 1,5 litres par jour pour sa consommation personnelle, soit environ 5,5 hl par an, c'est environ 10 hl de vin qu'il peut vendre. Il peut vendre aussi

une paire d'agneaux par an.

Résultats

Dépenses incompressibles

| | | | |
|----------------------------------|-------------|----------------|---------------|
| - Taille | 8 l | 2 s 3 d | 11,6% |
| - Capitation et quartier d'hiver | 10 l | 1 s 3 d | 14,1% |
| - Vingtième | 3 l | 14 s 4 d | 5,2% |
| - Gabelle | 9 l | | 12,6% |
| - Tribut communautaire | 4 l | 12 s | 6,4% |
| - Rente | 5 l | | 7% |
| - Achat de froment (105 kg) | 18 l | 9 s 7 d | 25,9% |
| - Achat de seigle (105 kg) | 12 l | 8 s 3 d | 17,4% |
| - Total | 71 l | 7 s 8 d | 100,2% |

Revenu brut

| | | |
|-----------------------|--------------|--------------|
| - Revenu taxé au rôle | 50 l | 19,2% |
| - Vin (10 hl) | 200 l | 76,9% |
| - Agneaux (2) | 10 l | 3,8% |
| - Total | 260 l | 99,9% |

Revenu net

Revenu net ou réserve : 260 l - 72 l = 188 l

Constatations

Le revenu net de Michel Flamet est plus important que celui de Jean Groley. Son exploitation est apparemment viable.

La vente de vin représente près de 77% de son revenu brut. La part de ses impôts directs représente 13,7% de ses gains bruts, et l'achat de céréales près de 12% de ces mêmes gains.

2.4 Famille Nicolas FORJOT

2.4.1 Présentation

Nicolas FORJOT est manouvrier et exploite 5,27 a de jardin et clos, 0,795 ha de vignes et 2,688 ha de terres labourables. Il se situe à la moyenne quant à la totalité des terres exploitées.

Il a 43 ans en 1773 et est marié avec Anne CREVOT, 47 ans. Ils ont eu cinq enfants dont trois sont vivants en 1773 : Nicolas 21 ans, Georges 13 ans et Marie-Rose 12 ans.

2.4.2 Le cheptel

Pas de cheval, pas de vache, pas de cochon, sans doute une paire de brebis.

2.4.3 Les récoltes

Chaque sole est de 0,9 ha. La récolte nette des deux soles est de 600 kg de céréales panifiables et de 55 kg de sarrasin. La vigne produit une récolte nette de 31 hl de vin. En réservant 8 hl de vin pour la consommation familiale (un peu plus de deux litres par jour), Nicolas Forjot peut en vendre 23 hl.

2.4.4 Tableau résumé des récoltes en céréales

2.4.5 Besoins familiaux

| | froment | seigle | orge | sarrasin |
|-------------------------------|---------|--------|-------|----------|
| terres ensemencées (ha) | 0,225 | 0,675 | 0,778 | 0,122 |

| | froment | seigle | orge | sarrasin |
|-----------------------------------|---------|--------|------|----------|
| rendement (kg/ha) | 590 | 525 | 460 | 590 |
| récolte brute (kg) | 133 | 354 | 358 | 72 |
| dîme (kg) | 7 | 17 | 17 | 3,4 |
| q u a n t i t é disponible(kg) | 126 | 337 | 341 | 68,6 |
| semence (kg) | 33 | 89 | 89 | 14,5 |
| récolte nette (kg) | 93 | 248 | 252 | 54 |

La famille Forjot se compose de cinq personnes : trois adultes et deux adolescents ; elle va consommer environ 4,5 kg de pain par jour, soit 1643 kg par an. Nicolas Forjot aura besoin alors de 1454 kg de céréales panifiables. Or, il n'en récolte que 600 kg, il devra donc en acheter 850 kg, soit 425 kg de froment et 425 kg de seigle par exemple.

2.4.6 Bilan

Dépenses incompressibles

Les impôts directs sont déterminés de la même façon que dans les deux exemples précédents. En ce qui concerne la gabelle, Nicolas Forjot doit acheter 35,7 livres de sel pour 21 livres 8 sous 7 deniers.

Nicolas Forjot a besoin de 425 kg de froment et de 425 kg de seigle, ce qui représente une dépense globale de 125 livres et 9 deniers.

Rentrées possibles en argent

L'apport en argent est essentiellement constitué par la vente de 23 hl de vin pour un montant de 460 livres.

Résultats

Dépenses incompressibles

| | | | |
|-------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| - Taille | 10 l | | 5,6% |
| - Capitation | 12 l | 8 s | 6,9% |
| - Gabelle | 21 l | 8 s 7 d | 11,9% |
| - Tribut communautaire | 5 l | 14 s | 3,2% |
| - Vingtième | 4 l | 9 s 9 d | 2,5% |
| - Dépense en froment (425 kg) | 74 l | 16 s 2 d | 41,8% |
| - Dépense en seigle (425 kg) | 50 l | 4 s 7 d | 28% |
| - Total | 179 l | 1 s 1 d | 99,9% |

Revenu brut

| | | |
|------------------------|--------------|---------------|
| - Taille | 50 l | 9,6% |
| - Vente de vin (23 hl) | 460 l | 88,5% |
| - Vente d'agneaux (2) | 10 l | 1,9% |
| - Total | 520 l | 100,1% |

Revenu net

- revenu net (ou réserve) : 520 l - 179 l = 341 l

Constatations

Le revenu net de Nicolas Forjot est de loin le plus important des trois exemples étudiés : 341 livres. Son exploitation est, elle aussi, apparemment très viable.

Remarquons tout de même que le montant de la vente de vin représente 88,5% des gains bruts. La part des impôts directs en consommation environ 11,5% et l'achat de céréales plus de 24%.

CONCLUSION

En année commune, les trois exploitations étudiées ne sont pas déficitaires. Le laboureur Jean Grolely obtient le revenu net le plus faible ; ceci est dû à l'importance de ses dettes (71 % de ses dépenses). C'est le manouvrier, en l'occurrence Nicolas Forjot, qui, exploitant la plus grande superficie de vigne, bénéficie du meilleur revenu net.

Les trois exemples étudiés offrent une piste à la poursuite de l'analyse en extrapolant à l'échelle de la communauté de Souligny.

En faisant abstraction de l'avoine destinée, a priori, aux chevaux, l'ensemble des 414 habitants de Souligny a besoin d'une récolte minimale de 105 tonnes par an de céréales panifiables. Or, en tenant compte de la levée de la dîme et de la mise en réserve de la semence de l'année suivante, ils n'en disposent que de 54 tonnes par an, soit 51,4% seulement du minimum nécessaire. Il en manque donc 51 tonnes et il faut alors acheter ce qui n'a pu être récolté. Avec quels moyens ? Eh bien, principalement en utilisant les larges gains obtenus avec la culture de la vigne autorisant une récolte nette de 2300 hl de vin en année commune. Les paysans de Souligny comptent donc beaucoup sur cette importante source de revenu.

Au terme de cette analyse qui a fait jouer les principaux éléments constitutifs du revenu paysan à Souligny, aussi bien au crédit comme au débit, il convient de sortir de cet exemple et se garder d'un optimisme démesuré. En effet, en 1773, la récolte nette de vin n'a été que de 385 hl, soit six fois moins qu'à l'ordinaire. Même si chacun de nos trois paysans témoins vend la totalité de sa récolte de vin, seul Michel Flamet réussit à obtenir un revenu brut supérieur à ses dépenses (45 livres de mieux). Il manque 24 livres à Jean Grolely et 9 livres à Nicolas Forjot pour équilibrer leurs dépenses. Globalement, au niveau de la communauté, le bilan est négatif : la vente des 385 hl de vin récolté produisant un crédit de 7700 livres ne compense pas le débit occasionné, d'une part, par l'achat des 51 t de céréales panifiables (7500 livres pour l'achat de 25,5 t de froment et de 25,5 t de seigle par exemple), et, d'autre part, par le montant de l'ensemble des impôts (770 livres de taille, 490 livres de capitation, 473 livres de quartier d'hiver, etc.). Les habitants de Souligny se trouvent alors dans l'obligation de se priver de pain afin d'être en mesure de payer les impôts. Que de mauvaises conditions climatiques s'installent, un été pourri qui contrarie les moissons, un hiver rigoureux et sans neige qui gèle sur pied les céréales d'hiver, des gelées tardives en avril et mai qui ruinent la vigne, etc., et si, par hasard les phénomènes s'additionnent, le fragile équilibre s'écroule et c'est la disette ou la famine qui s'annoncent.



Quelques compléments

sur les anciennes unités de mesure et sur quelques prix relevés au marché de Troyes en octobre 1773

Mesure des surfaces

| | |
|---------------------|-----------------|
| un arpent de Paris | 34,19 a |
| un arpent de Troyes | 42,21 a |
| une corde | 1 /100 d'arpent |
| une denrée | 1 /8 d'arpent |
| un quartier | 1 /4 d'arpent |

Mesure des liquides

| | |
|-------------------|----------|
| un muid de Paris | 268,24 l |
| un muid de Troyes | 372,81 l |

Mesure des grains

| | |
|------------------------|--------------------------|
| un setier de Troyes | 373,12 l |
| un boisseau de Troyes | 23,32 l |
| un picotin (de Troyes) | 1/4 de boisseau : 5,83 l |
| un boisseau de Paris | 12,68 l |

Mesure des masses

| | |
|--------------------------|-----------|
| la livre poids de marc | 489,15 g |
| le quintal de 100 livres | 48,915 kg |

La monnaie

La livre est une unité de compte qui vaut 20 sous ou sols. Le soi vaut 12 deniers.

Quelques prix relevés à Troyes en octobre 1773

Froment : 3 12 s le boisseau de 36 livres soit 17 l 12 s 1 d les 100 kg

Seigle : 1 l 17 s le boisseau de 32 livres soit 11 l 16 s 5 d les 100 kg

Orge : 1 l 7 s le boisseau de 28 livres soit 9 l 17 s 2 d les 100 kg

Avoine : 1 l le boisseau de 20 livres soit 10 l 4 s 5 d les 100 kg

Vin de pays : 42 l à 84 l le muid de Paris soit 15 l 13 s à 31 l 16 s l'hectolitre

Bestiaux :

| | |
|---------------------|----------------------|
| Bœuf | 200 l la pièce |
| Veau | 15 l à 18 l la pièce |
| Mouton de boucherie | 8 l à 10 l la pièce |
| Vache à lait | 50 l à 70 l la pièce |
| Génisse | 30 l à 40 l la pièce |
| Porc gras | 40 l à 60 l la pièce |

SOURCES

Archives départementales de l'Aube

2 J 35 : Octave Beuve : Récoltes de 1773 dans l'élection de Troyes.

C 1776: Rôle des tailles de la communauté de Souligny (1678-1788).

C 1777: États statistiques des habitants, etc., de la communauté de Souligny (1763-1789).

C 1910: États dressés par le subdélégué et indiquant tous les quinze jours le prix des grains, du pain et des fourrages

NOUS SOMMES TOUS COUSINS

RECHERCHE DE COUSINAGE

André DEFRANCQ (A1880)

Joseph GIRARDON

x

Simone ROZE

Louis Marie GIRARDON

x avant 1857

Esther Hortense MERGE

o 27/02/1829 Voué (10)

Marie Louise GIRARDON

o 22/01/1867 Troyes (10)

x

Félix HEURTEFEU

o 13/03/1860 Ravières (89)

Maurice HEURTEFEU

x 03/05/1919 Ravières (89)

Marie-Justine DOUCET

Retrouverez-vous une parenté ?

pendant la quinzaine écoulée, tous les mois le prix des menues graines, des légumes (1768-1774).

7 Mi 51/1: État civil de la paroisse de Bouilly (1587-1711).

7 Mi 51/2: État civil de la paroisse de Bouilly (1712-1757).

7 Mi 51/3: État civil de la paroisse de Bouilly (1758-1792).

Bibliographie

Guy Cabourdin et Georges Viard : *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*. Armand Colin, Paris, 1995.

Georges Duby et Armand Wallon (sous la direction de) : *Histoire de la France rurale* (tomes 2 et 3). Le Seuil (collection Histoire), Paris, 1992.

Marcel Lachiver : *Les Années de misère (la Famine au temps du Grand Roi)*. Fayard, Paris, 1991.

Marcel Marion : *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. A. et J. Picard, Paris, 1979.

Marcel Marion : *Les Impôts directs sous l'Ancien Régime*. Cornely, Paris, 1910.

Roland Mousnier : *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue*. P. U. F., Paris, 1974.

Alphonse Roserot : *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale*. Laffitte-Reprints, Marseille, 1983 - 1984.

Ce texte a déjà fait l'objet d'une communication par l'auteur le 18 juin 1999 et est paru dans le tome 123 des Mémoires de la Société Académique de l'Aube ; il est publié ici avec l'aimable autorisation de la Société Académique ; nous les en remercions bien vivement.

LE FIL CONDUCTEUR

HISTOIRE DES ARMOIRIES ET LANGAGE DU BLASON

Comme notre Président nous en a fait mention dans son éditorial, une superbe exposition a eu lieu dans la Cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu de Troyes. L'Association des Amis des Archives de l'Aube en était à l'origine et, par l'intermédiaire de son Président, M. Jean-Louis HUMBERT, ainsi que les auteurs ont bien voulu accepter que nous diffusions quelques extraits du catalogue édité à cette occasion, pour notre plus grand plaisir. Nous les en remercions bien vivement.

Histoire des armoiries

La question de l'origine des armoiries a fait couler beaucoup d'encre. Dès la fin du Moyen Age, les traités de blason avancent plusieurs hypothèses pour tenter de l'expliquer. Aux siècles suivants le nombre de ces hypothèses ne cesse de croître. Certaines, parfaitement fantaisistes, comme celles qui attribuent l'invention des armoiries à Adam, à Alexandre, à Jules César ou au roi Arthur, furent rejetées de bonne heure.

D'autres, qui s'appuient sur des arguments plus sérieux, connurent une vie plus longue mais furent peu à peu entamées par les travaux des héraldistes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe. C'est ainsi que les trois théories qui eurent longtemps la faveur des héraldistes sont aujourd'hui abandonnées. Tout d'abord celle d'une filiation directe et continue entre les emblèmes (militaires ou familiaux) utilisés dans l'Antiquité gréco-romaine et les premières armoiries du XIIe siècle. Ensuite celle - qui fut longtemps la préférée des héraldistes allemands - d'une influence privilégiée des runes et de l'emblématique germano-scandinave du premier millénaire sur la formation de l'héraldique féodale. Enfin - et surtout, car c'est elle qui eut la vie la plus longue - la théorie d'une origine orientale, fondée sur l'emprunt d'une coutume musulmane (ou byzantine) par les Occidentaux au cours de la première croisade. Cette dernière théorie a longtemps prévalu mais elle est aujourd'hui rejetée par tous les spécialistes. Ceux-ci s'accordent pour reconnaître que l'apparition des armoiries en Europe occidentale n'est en rien due ni aux croisades, ni à l'Orient, ni aux invasions barbares, ni à l'Antiquité romaine, mais qu'elle est liée d'une part aux transformations de la société féodale après l'an mil, d'autre part à l'évolution de l'équipement militaire entre la fin du XIe siècle et les premières décennies du XIIe : il n'existe pas encore d'armoiries à l'époque de la première croisade ; elles sont déjà bien en place au moment de la seconde.

On observe en effet qu'entre ces deux dates, les combattants occidentaux, rendus méconnaissables par le capuchon de leur haubert (qui monte vers le menton) et par le nasal de leur casque (qui descend sur le visage), prennent peu à peu l'habitude de faire représenter sur la grande surface de leur bouclier en forme d'amande des figures leur servant de signes de reconnaissance au cœur de la mêlée des batailles

et, plus encore, des premiers tournois. Ces figures sont géométriques, animales ou florales. Elles sont peintes en couleurs et deviennent de véritables armoiries à partir du moment où leur emploi est constant chez un même personnage et où leur représentation obéit à quelques principes simples, fixes et récurrents. Cela se situe dans la première moitié du XIIe siècle.

Toutefois cette origine matérielle, liée à l'évolution de l'équipement militaire, n'explique pas tout. L'apparition des armoiries se rattache plus profondément au nouvel ordre social qui touche la société occidentale à l'époque féodale. Comme les noms patronymiques, qui naissent à la même époque, ou comme les attributs iconographiques, qui commencent à se multiplier dans les images, l'héraldique apporte des signes d'identité nouveaux à une société en train de se réorganiser. Elle aide à placer les individus dans des groupes et ces groupes dans l'ensemble du système social. Pour cette raison, les armoiries - qui à l'origine étaient des emblèmes individuels - opèrent une greffe rapide sur la parenté. Dès la fin du XIIe siècle, au sein d'une même famille, leur usage devient héréditaire, et c'est ce caractère familial et héréditaire qui leur donne leur essence définitive.

D'abord utilisées par les princes et les grands seigneurs, les armoiries sont progressivement adoptées par l'ensemble de l'aristocratie occidentale. Au début du XIIIe siècle, toute la petite et moyenne noblesse en est pourvue. Puis, au fil des décennies, leur emploi s'étend aux non combattants, aux non nobles et à différentes personnes morales : tour à tour, les femmes, les ecclésiastiques, les patriciens et les bourgeois, les artisans, les villes, les corps de métiers, les communautés civiles et religieuses prennent des armoiries. Dans certaines régions, même les paysans en font quelquefois usage.

C'est essentiellement par les sceaux que cet usage des armoiries s'est étendu aux non combattants. Très tôt, en effet, seigneurs et chevaliers ne se contentèrent pas de faire peindre sur leur bouclier les armoiries qu'ils venaient d'adopter. Ils les firent également représenter sur leur bannière, sur la housse de leur cheval, sur leur cote d'armes, puis sur différents biens meubles et immeubles leur appartenant, dont principalement leur sceau, symbole de leur personnalité juridique. Peu à peu, toutes les

personnes qui possédaient un sceau prirent l'habitude d'en remplir le champ au moyen d'armoiries, comme le faisait l'aristocratie.

A cet égard un chiffre est significatif : nous connaissons pour l'Europe occidentale environ un million d'armoiries médiévales ; or sur ce million, les trois quarts nous sont connues par des sceaux et plus de la moitié sont des armoiries de non nobles.

Géographiquement, les armoiries n'ont pas eu de berceau bien défini. Elles sont simultanément apparues dans différentes régions d'Europe occidentale : les pays situés entre la Loire et le Rhin, l'Angleterre méridionale, la Suisse, l'Italie du Nord. Par la suite, elles se sont diffusées à partir de ces pôles. Au début du XIV^e siècle, tout l'Occident est définitivement touché par cette mode nouvelle, qui commence même à s'étendre vers la Chrétienté orientale. La diffusion géographique et sociale s'accompagne d'une diffusion matérielle : de plus en plus d'objets, d'étoffes, de vêtements, d'œuvres d'art et de monuments se couvrent d'armoiries ; elles y jouent un triple rôle : signes d'identité, marques de commande ou de possession, motifs ornementaux.

Partout en Europe, plus on avance vers le XVIII^e siècle plus sont nombreuses les armoiries portées par les personnes physiques et par les personnes morales. Pour la période qui s'étend du XVI^e siècle à la fin de l'Ancien Régime, on peut chiffrer autour de dix millions le nombre des armoiries européennes publiées ou repérées. La régression de l'emploi du sceau (désormais remplacé par la signature ou par l'intervention d'un notaire pour garantir la teneur des actes) n'entraîne pas celle des armoiries. Celles-ci prennent place sur de très nombreux supports, ne sont pratiquement soumises à aucun contrôle et obéissent aux seules règles du blason. L'art baroque leur donne même une vigueur nouvelle, notamment en Italie, en Autriche et en Allemagne méridionale. C'est du reste dans ces régions que se situe, probablement vers le milieu du XVII^e siècle, l'apogée de la diffusion sociale des armoiries. A partir du milieu du XVIII^e siècle, elles connaissent partout un certain déclin et doivent de plus en plus affronter la concurrence de formules emblématiques nouvelles. Ce déclin s'accroît brutalement au siècle suivant.

L'héraldique au service de l'historien

L'héraldique est un code social qui remplit différentes fonctions : classer les individus et les groupes, proclamer le nom ou la personne, souligner les liens de parenté, contrôler la société, marquer la propriété, décorer ou embellir les objets et le cadre de la vie quotidienne. Par le jeu des règles de composition des armoiries, l'héraldique situe souvent l'individu dans un groupe et ce groupe dans l'ensemble de la société. Qui sait déchiffrer des armoiries peut parfois y lire : la place d'un personnage au sein d'une famille, ses alliances matrimoniales, ses fonctions et sa situation sociale ; puis la position d'une famille au sein d'un lignage, ses origines, l'histoire de ses alliances et de ses filiations ; enfin les rapports des différents lignages entre eux, l'histoire de leurs titres et possessions, celles des fiefs, des dynasties, des royaumes, des états. Au sein d'une même famille, en effet, dans beaucoup de régions d'Europe, un seul individu, l'aîné de la branche aînée, porte les armoiries familiales " pleines ", c'est à dire entières. Les autres, tous les autres (ainsi les

filis du vivant de leur père ou bien, le père étant mort, les frères puînés du vivant de l'aîné) n'y ont pas droit et doivent introduire dans l'écu une légère modification qui montre qu'ils ne sont pas " chef d'armes ", c'est à dire aîné de la branche aînée. Cette modification s'appelle une brisure. Les femmes n'y ont pas soumises : les filles non mariées portent les mêmes armoiries que leur père, tandis que les femmes mariées portent généralement des armoiries associant à l'intérieur du même écu les armes du mari et celles du père. Les brisures se rencontrent surtout dans les pays d'héraldique " classique ", c'est à dire ceux qui ont vu naître les armoiries sur les champs de bataille au XII^e siècle : France, Angleterre, Écosse, Pays-Bas, Allemagne rhénane, Suisse, Italie du Nord. Ailleurs elles sont plus rares ou bien inusitées. Briser les armoiries familiales parce que l'on est un cadet peut se faire de nombreuses façons : ajouter ou retrancher une figure, changer une couleur, inverser la couleur du fond et celle de la figure, etc. Au début, les brisures sont bien supportées et donc bien voyantes. Par la suite, on aime moins proclamer avec trop de force que l'on est un cadet et on préfère une brisure discrète, le plus souvent l'addition d'une petite figure. Les armoiries se transmettant de manière héréditaire, il peut arriver, après plusieurs générations et brisures successives, que les armes des branches cadettes ne ressemblent plus guère aux armes de la branche aînée. Parfois, au contraire, c'est la ressemblance entre les armoiries de deux familles apparemment non parentes qui permet de reconnaître qu'elles sont issues d'un ancêtre commun. L'héraldique est ainsi une auxiliaire précieuse de la généalogie. Elle aide à établir les filiations, à reconstituer les parentés, à distinguer les homonymes.

Michel Pastoureau

Armoriaux et nobiliaires

Recherche de la noblesse de Champagne

par l'intendant de Champagne de Caumartin

Né en 1624, Louis-François Lefèvre de Caumartin fut lié au cardinal de Retz et joua un rôle important à ses côtés pendant la Fronde. En 1667, Louis XIV le nomme intendant de Champagne en résidence à Châlons. Dans les années qui suivent, il entreprend un long travail de recherche sur la fausse noblesse, qui aboutit en 1673 à la publication d'un livre remarqué, intitulé *Recherche de la noblesse de Champagne*. Pour chacune des quelque cinq cent familles recensées, ce recueil comprend une généalogie, la liste des pièces justificatives (les " preuves " de la noblesse) et la représentation des armoiries, peintes directement sur la feuille imprimée. Cet ouvrage rarissime n'est connu qu'à une dizaine d'exemplaires seulement, tous différents à la fois par leur composition (ils ne contiennent pas tous exactement les mêmes familles) que par leurs armoiries, réalisées par plusieurs artistes.

Les principales éditions connues sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, aux Archives nationales, dans les bibliothèques municipales de Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes et aux Archives départementales de l'Aube. L'œuvre de Caumartin sera poursuivie par ses successeurs au XVIII^e siècle (dont l'intendant Larcher), puis par des auteurs du XIX^e siècle.

Nommé conseiller d'État en 1672, Caumartin quitte ses fonctions d'intendant de Champagne l'année suivante. Il

meurt le 3 mars 1687.

L'édition conservée au Centre historique des Archives nationales de Paris sous le titre "Nobiliaire de Champagne" est imprimée sur parchemin. Il s'agit peut-être d'un exemplaire de luxe destiné au roi.

Xavier de LA SELLE

Héraldique et société

La représentation symbolique des familles troyennes aux XVe et XVI siècles

Évolution politique et transformation économique de la Champagne méridionale

Située aux confins du royaume, la province subit tout d'abord les misères liées à la guerre de Cent Ans, à l'occupation anglo-bourguignonne et bien plus tard à la guerre civile. Entre temps, le pays relativement en paix connaît une évolution économique et artistique, propice aux échanges.

De 1435 à 1520 le cours de la monnaie est assez stable. La prospérité de la ville a des effets positifs sur le bien-être des habitants et entraînera d'importants besoins de main-d'œuvre dans tous les secteurs d'activités. La population citadine de Troyes à la fin du XVe et au début du XVIe siècle s'accroît considérablement. La bourgeoisie marchande à l'initiative de cette renaissance s'enrichit, investit, améliore son habitat. Certains de ses représentants seront désignés maires de la ville et auront en différentes circonstances des contacts directs avec la cour royale sur les plans économique et politique.

Des alliances matrimoniales se nouent entre la noblesse, affaiblie par les guerres, et les familles de la bourgeoisie moyennant la cession de fiefs. L'Eglise, dont certains membres sont issus de cette société, ne reste pas inactive. Elle poursuit entre 1450 et 1500, sous la direction des évêques Louis et Jacques Raguier, l'achèvement de la nef de la cathédrale et approuve ou suscite d'autres chantiers aux églises de la Madeleine ou de Saint-Pantaléon, de concert avec les marguilliers désignés par ces marchands. Le financement des travaux de la cathédrale provient, quant à lui, en partie d'un prélèvement exceptionnel effectué sur la marchandise du sel dont la recette est la plus importante source de revenus de l'échevinage¹, à charge pour lui d'entretenir les fortifications. Une compagnie " de la marchandise du sel à vendre au grenier ", créée en 1450, en présence du conseil de ville, par Jean Hennequin, Guillaume I Molé, François de la Garquoise, marchands de sel, partage la moitié de ses profits avec la ville de Troyes². Plus tard nous retrouverons les descendants ou alliés de cette oligarchie régnant sur différents greniers à sel. Les principaux drapiers, tanneurs, teinturiers, épiciers, qui possèdent de grands revenus, ne négligent pas non plus la corporation des monnayeurs, dont les officiers portent le titre d'écuyer. La ville dispose de nombreux changeurs (banquiers). L'un d'eux, Guiot I Le Pelé, devient maître particulier de l'hôtel de la monnaie de Troyes sous l'occupation anglo-bourguignonne en 1422³. Un de ses descendants, Guiot II Le Pelé, seigneur de Saint-Parres, épouse Nicole Hennequin, dont le neveu, Odard Hennequin, sera évêque de Troyes (1528-1544). La bourgeoisie troyenne de l'époque, constituée de marchands, d'hommes de loi et d'Église, occupe alors une place

prépondérante dans la ville. Plus tard, d'autres personnages, descendants des fondateurs de la compagnie du sel, choisiront d'embrasser la profession de la Robe.

Le développement de la culture à travers les arts héraldiques

La prospérité commerciale s'accompagne d'un développement culturel. L'évêque Jean Léguisé promulgue en 1436 un règlement des études scolaires auquel participe Jean Le Boucherat, serf affranchi, fondateur d'une célèbre famille. Ses descendants et ceux d'autres marchands construisent avant ou après l'incendie de 1524 des hôtels particuliers, et font appel à des artistes pour les décorer. Des sculpteurs les orneront de leurs armes. Celles-ci sont représentées à l'extérieur (exemple de l'Hôtel Marisy)⁴, ou à l'intérieur de la bâtisse sur la charpente d'une pièce de réception (hôtel Mauroy), ou encore sur les supports de cheminée (armes des Molé, aujourd'hui au musée de Vauluisant).

Il existe aussi d'autres manifestations. La première, au XVe siècle, plutôt individuelle, est destinée à accompagner les cérémonies religieuses ou la méditation. Les notables font exécuter des livres d'heures manuscrits sur parchemin illustrés et peints par des enlumineurs, parfois par des maîtres. Ils y figurent en famille (Guiot II Le Pelé et Nicole Hennequin)⁵ ou seuls, en portrait (Molé)⁶. La seconde, vers 1500-1530, plus ostentatoire, consiste, en signe de puissance économique et sociale, à se faire représenter à la vue du peuple sur des vitraux offerts à la cathédrale et ou à la Madeleine. L'emplacement de ces vitraux semblerait alors correspondre à une certaine logique familiale et d'alliance. A Saint-Jean et Saint-Pantaléon, la symbolique des armoiries rappelle au XVIe siècle le souvenir de ces notables.

Présentation de quelques familles

Hennequin⁷

Armoiries : *Vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.*

Ces armoiries furent modifiées à trois reprises par la branche de :

- Oudinot Hennequin, sieur de Vaubercey : *trois aiglettes d'argent au lieu du lion*, vitrail de l'Ancien Testament, à Saint-Pantaléon (1533).

- Jean Hennequin, branche de Croissy, brise ses armes d'une teste de cerf d'or au premier canton du chef.

- Nicolas Hennequin ajoute à la teste de Cerf prise par son père ci-dessus, sur le premier canton du chef des armes de Hennequin, un crucifix d'or entre les bois.

D'après le *Catalogue des conseillers et présidents à mortier du Parlement de Paris*, rédigé par Blanchard, en 1647, l'ancienne maison des Hennequin tire son origine d'une famille de Flandres, anoblée en 1359 par le roi Charles V. Établies à Troyes, ses branches se sont répandues aussi en divers lieux, notamment à Paris. Durant deux cents ans la branche parisienne fut " en possession des principales charges tant de la robe que des finances ". Pierre Hennequin

sera conseiller au Parlement (1556). Le roi le nommera ensuite par son édit de 1568, président du Parlement de Paris "pour le cognoistre personnage de probité et de littérature".

La destinée de la branche de Lantages, demeurée en la ville de Troyes, tient également une grande place dans l'histoire de la famille, et dans le commerce lucratif du sel. Jean I Hennequin, marié avec Guillemette de la Garmoise, fille de Pierre de La Garmoise, Maître de la Monnaie de Troyes, eut une nombreuse descendance dont :

- Nicole Hennequin, femme de Guyot Le Pelé, changeur, d'où nous est parvenu un livre d'heures, aujourd'hui dans une collection privée. La famille Le Pelé est connue pour avoir fait exécuter un nombre important de manuscrits à peintures au cours du siècle. Le 28 juillet 1481, Guiot Le Pelé, passe avec Thibault Berthier un bail à cens consenti par l'abbaye de Vauluisant pour disposer de leur hôtel "fort ruyneux". En 1508, Nicolas Hennequin, seigneur de Vaubercey, va le reconstruire à neuf et en 1526.

- Jeannette Hennequin, épouse de Jean Morise, marchand hôtelier, dispose de cet hôtel nouvellement édifié face à l'église Saint-Pantaléon.

- Gillette Hennequin, femme de Jacquinet Mauroy, voyer et garde de la Monnaie de Troyes.

- Jean II Hennequin conseiller et avocat du roi à Troyes, époux en premières noces de Jeanne Baillet, fille de Jean Baillet⁸, conseiller du roi et maître des requêtes en son hôtel. Ils eurent six filles et trois fils dont :

- Odard Hennequin, aumônier de François 1, évêque de Troyes (1528-1544), ancien chanoine de Saint-Pierre, abbé commendataire de Saint-Loup, de Saint-Martin-ès-Aires. Après le décès de Louis Budé, chanoine de Saint-Pierre et de Saint-Étienne, frère de Guillaume Budé, il se rend acquéreur, en 1517, au lendemain de sa disparition, de la maison canoniale de Louis Budé qu'il transformera en construisant une aile en retour vers " la porte jaune " et la tour actuelle. Les armes des Hennequin sont sculptées sur un poteau dans la cour et figurent aussi sur un heurtoir du portail d'entrée côté rue de la Montée qui subsistera jusqu'en 1838. C'est l'actuel Hôtel du Petit Louvre. Deux autres maisons avec ces armes, subsistent encore à Troyes (3 place Saint-Pierre et 13 rue du Cloître-Saint-Etienne) ainsi qu'un superbe pigeonnier, adjacent à l'ancien château de Saint-Lyé.

Odard Hennequin ne néglige pas l'art du vitrail. Comme donateur, il se fait représenter à deux armes écartelées de celles des Baillet à Paris (1540) dans l'église Saint-Merri à laquelle il offre deux " vitres ", et à la cathédrale de Troyes, transept sud, sur la verrière des docteurs de l'Église (1534). Il y figure avec les armoiries des Hennequin qui sont en 1 et 4 *vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent ; avec celles de sa mère, Jeanne Baillet en 2 et 3 d'azur à la bande de gueules accosté de deux dragons ailés d'or*. A Troyes, deux éléments sont à signaler. Le premier concerne l'apparition, au-dessus de l'entablement de ce vitrail, de têtes à l'antique que l'on va retrouver à Saint-Pantaléon, dans la verrière de l'Ancien Testament donnée par Guillaume Hennequin-Vaubercey et Perrette Ludot (1533) ; le deuxième, l'emplacement situé à côté de la verrière donnée à la cathédrale vers 1530, par

Pierre Pyon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. P. Pyon est le constructeur du manoir de Rumilly-les-Vaudes et l'époux de Jeanne Festuot, sœur de Jean I Festuot⁹, maire de Troyes (1522-1524). Ce dernier était marié à Claude Hennequin, sœur de l'évêque Odard Hennequin. Les portraits des donateurs sont bien dessinés. La famille est réunie et se présente sur un même pied d'égalité. Sur ces vitraux, Jean Lafond¹⁰ écrit " La Renaissance s'épanouit dans les grandes verrières du croisillon sud, les manières sont différentes, mais le parti est le même : les personnages sont disposés dans une sorte de scène suspendue à mi-hauteur de la fenêtre vitrée en blanc avec de fort belles bordures ". Ce qui semblerait conforter notre hypothèse d'associer les deux familles dans un hommage commun. Les armoiries de Pierre Pyon et de Jeanne Festuot sont les suivantes : *d'azur à la croix d'or à double traverse cantonné d'une étoile d'or à senestre* (Pyon). *Parti au 1 d'azur à la croix double traverse cantonnée d'une étoile au senestre* (Pyon), *ait 2 d'azur à trois têtes de béliers d'argent* (Festuot).

Molé

Curieusement, Socard, dans sa biographie des personnages les plus remarquables de l'Aube, ne consacre que quelques lignes à la famille Molé. Il signale toutefois l'alliance avec les Hennequin. Pourtant ils sont aussi apparentés aux principaux marchands de la ville et aux Boucherat, Dorigny, Mesgrigny, Péricard, Marisy Mauroy, Menisson.

- Guillaume I Molé, mort en 1459, époux de Jeanne Léguisé, sœur de Jean Léguisé évêque de Troyes et fille de Huet Léguisé, est l'un de ceux qui chassèrent les Anglais de la ville de Troyes en 1429. Il fut, en 1450, l'un des créateurs de la Compagnie du sel. Fondateur de la lignée, seigneur de Villy-le-Maréchal, il prit pour armes : *de gueules à deux étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe* et pour devises : *Cuyder decoit* et *Pour mieux avoir*, qui semblent correspondre aux fonctions commerciales de la famille.

Il eut deux fils : Guillaume II Molé époux de Simonne Le Boucherat¹¹ et Jean Molé, époux de Jeanne de Mesgrigny¹² propriétaire du grenier à sel à la fin du XV^e siècle ; ce dernier écartela ses armes de celles des Mesgrigny, dont la branche parisienne donnera deux présidents au Parlement de Paris, Édouard Molé et Mathieu Molé.

Leurs armes seront : *de gueule à deux étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe avec un chevron d'or pour brisure écartelé d'argent au lion de sable*.

La richesse des Molé est immense. Ils sont propriétaires d'hôtels et de maisons, autour des églises Saint-Pantaléon et Saint-Jean. Guillaume II et Jean Molé, comme les autres grands bourgeois de Troyes, sont des notables cultivés et possèdent au moins un livre d'heures.

Ces manuscrits sont aujourd'hui dispersés. Pour sa part, la Société des Lettres et Sciences de Rodez conserve des *Heures à l'usage de Troyes* avec les armes et le portrait de l'un des deux frères Molé, exécuté sans doute par Jean Colombe. Mais les Molé sont également bibliophiles. La bibliothèque Sainte-Geneviève¹³ possède trois incunables (1493), dont les "Chroniques de France" qui furent propriété de Jeanne de Mesgrigny, veuve de feu Jean Molé,

de Claude Molé, puis de François de Marisy. Mais le plus riche souvenir laissé par ces mécènes est celui des verrières posées en vis à vis à la cathédrale, à la fin des travaux de la nef

- " La parabole de l'enfant prodigue ",¹⁴ offerte par Guillaume II Molé et Simonnette Le Boucherat, fille de Pierre Le Boucherat. Ils sont représentés sur un prie-Dieu avec un livre d'heures et leurs armoiries, suivis de leurs enfants (1499).

- " L'histoire de Job " , offerte par Jeanne de Mesgrigny, veuve de Jean Molé, décédé en 1493, fils de Guillaume I Molé et Jeanne Léguisé, sœur de l'évêque. Les donateurs sont agenouillés devant un livre d'heures (1500).

Jean Murard

1. Bibl. mun. Troyes, Arch.anciennes. 1487 : demande adressée au roi de lever au grenier pour la cathédrale de Troyes, comme auparavant pour Reims. 1530, pour la réparation de l'église de Senlis.

2. Bibl. mun. Troyes, Archives. B 16, compagnie de la marchandise du sel. 13 mai 1500, révocation des privilèges de fournissement des greniers (communautez, citez, villes...) Cf. *Ordonnances des rois de France, t. XXI, p. 253-255.*

3. Bibl. mun. Troyes, fonds Boutiot.

4. Construction entreprise en 1531 par le fils de Jean I de Marisy. Vitrail de Jessé à la cathédrale. Claude de Marisy, écuyer, grenetier au grenier à sel de Troyes, maire de la ville de 1524 à 1526 et 1529, fut l'époux de Jeanne Le Boucherat, fille d'Edmond Le Boucherat et de Jeannette Le Pelé. (A. Roserot, *Les Marisy*, p. 217; F. Avril et Nicole Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*).

5. *Manuscrits à Peintures...*, op. cit., n° 100a, p. 187.

6. Rodez, Société des Lettres, sciences et Arts de l'Aveyron, n°1, *Heures à usage de Troyes*, pour Jean ou Guillaume Molé.

7. Branches de la famille Hennequin tirées des *Présidens au mortier du parlement de Paris*, par François Blanchard, Paris, 1647. Note : l'étude sur les Hennequin est tirée en grande partie de l'ouvrage de François Blanchard (1647), ci-dessus, collection de M. le chanoine Leviste, conservateur du trésor de la cathédrale de Sens.

8. Jeanne Baillet, femme de Jean Hennequin, sieur de Lantages, " duquel mariage vinrent plusieurs enfants entre autres, Odard Hennequin, évêque de Troyes, qui s'est fait représenter sur un vitrail, à Sainte-Merri à Paris. Les Baillet sont liés à Michèle de Vitry, femme de Jean Juvenel des Ursins, seigneur de Trainel ".

9. Alphonse Roserot, *Généalogie Festuot*.

10. Congrès archéologique de Troyes, 1955.

11. Fille de Pierre Le Boucherat, changeur, marchand de sel (Cf. B.N.F. dossiers bleus 115, f 8) soeur de Catherine Le Boucherat, épouse de Nicolas Le Muet, donateurs de la verrière de la "Passion" à Sainte-Madeleine. Ils font construire le porche de Notre-Dame-aux-Nonnains "que l'admiration des contemporains avait baptisé Beau-Portail, en concurrence avec la grande porte nord de la cathédrale" (Cf. Boutiot, " Notre-Dame-aux-Nonnains ", dans *Annuaire de l'Aube*, 1867) et R. Kœchlin et J.J. Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle, réimpr. 1966.*

12. Devenue veuve de Jean "Mosley" écuyer, dame de Villy-le-Maréchal, fille de Jean de Mesgrigny, receveur des aides, vend à la ville de Troyes, le 25 novembre 1494, l'hôtel de Mesgrigny pour 2700 livres, Edmond le

Boucherat étant maire. Cet hôtel deviendra l'Hôtel-de-Ville. A cette date, c'est le grenier à sel. (notes d'A. Morin). Un souvenir nous en reste avec le vitrail de Linard Gontier représentant le passage du roi Henri IV devant l'ancien hôtel de Mesgrigny.

13. Depuis 1696.

14. Arch. dép. Aube G 1571, 192 v°, répété 274 v°, "Pierre le verrier a fait la verrière de l'enfant prodigue pour Guillaume Moslé ".

♥ Coup de cœur

Rappelons qu'à l'occasion de l'exposition "D'azur et d'argent", les Archives Départementales de l'Aube avec l'Association des Amis des Archives de l'Aube ont édité un superbe cédérom qui propose une découverte de l'univers du blason à partir des armoiries issues de la recherche de la noblesse de Champagne de Caumartin (1673). Il permet de s'initier au langage, d'en apprendre les codes, de rechercher et de consulter des armoiries dans une base de données de 500 blasons de famille en deux dessins différents.

Le catalogue de l'exposition (50F) et le cédérom Mac/PC (80F) sont en vente aux Archives Départementales.



UN PEU DE VOCABULAIRE

(SUITE)

G ... comme

grand conseil : juridiction souveraine, présidée par le chancelier.

Grands Jours : sessions extraordinaires des parlements ou des autres cours souveraines.

grosse : copie d'un acte notarial.

gruerie : circonscription et juridiction forestière. Subordonnée à une maîtrise, elle ne connaît que les délits mineurs.

gruyer : garde forestier, officier d'une gruerie.

guet : garde ou surveillance sur les remparts et à l'intérieur de la ville.

LES COMMUNES AUBOISES

RAMERUPT

Un peu de géographie

Ramerupt est situé à 35 kilomètres de Troyes et à 13 km d'Arcis-sur-Aube. C'est le chef-lieu du canton.

Un peu d'histoire

Ramerupt est mentionné dès le Ve siècle : castrum ramerudum. En 407, c'est déjà une ville suffisamment importante pour soutenir un siège contre les Vandales.

Sous les comtes de Champagne, c'est une ville très riche et en 753 très commerçante; son château, qui était le siège d'une baronnie, communiquait à de nombreux souterrains. Courtalon prétend que l'on aurait trouvé dans l'un d'eux des ossements d'hommes et les chaînes auxquelles ils étaient enchaînés. En 960, la comtesse Hersendis y avait fondé un prieuré. En 1150, Henri le Libéral y fonda un hôpital.

Thibault IV, comte de Champagne, en guerre avec Erard, comte de Brienne fit le siège de Ramerupt en 1130 et détruisit en partie le château et la ville. En 1240, le comte Erard fit recreuser des fossés et reconstruire un château qui n'était déjà plus qu'une ruine en 1679.

Cette ville devait encore être presque ruinée par les guerres civiles et la guerre étrangère ; en 1380, les

Anglais, commandés par le duc de Buckingham, en prirent possession. Enfin l'incendie du 18 juillet 1755 acheva l'oeuvre commencée par les guerres.

En 1814, comme en 1870, Ramerupt eut à subir des réquisitions de la part des armées ennemies qui y passaient; il fut même occupé militairement du 26 mars au 29 mai 1871.

L'église, de construction moderne, est sous le vocable de saint Martin. On y trouve une école en 1406.

On raconte qu'autrefois tous les ans, au 1er mai, les gens de Ramerupt se rendaient, au nombre de 20, en chassant sur la route, au hameau de Saint-Remy. C'étaient les fous de Ramerupt. Ceux de Saint-Remy devaient les accueillir et les recevoir gratuitement avec leurs chevaux et leurs chiens, leur faire dire la messe et souffrir toutes les folies du capitaine de la bande. Ils devaient en outre leur fournir un bélier blanc et bien cornu qu'on ramenait en triomphe. Revenus à Ramerupt, les fous tiraient des coups de feu devant la porte du curé, du bailli et du procureur fiscal ; puis on se rendait sur la place de la Halle, où l'on dansait autour du bélier couronné de rubans ; cette coutume exista jusqu'en 1789.

D'après la Géographie de l'Aube de Paul Lescuyer.



Les juridictions civiles sous l'Ancien Régime

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Intendance (1789) | Châlons-sur-Marne |
| Election (1789) | Troyes |
| Subdélégation (1789) | Troyes |
| Grenier à sel (1789) | Arcis-sur-Aube |
| Gouvernement | Champagne |
| Coutume | Chaumont |
| Parlement | Paris |
| Bailliage | Chaumont |

Les juridictions religieuses sous l'Ancien Régime

| | |
|---------------------|---------------------------|
| Diocèse | Troyes |
| Archidiaconé | Arcis-sur-Aube |
| Doyenné | Arcis-sur-Aube |
| Présentateur | Chapitre de la cathédrale |

Les juridictions civiles après la Révolution

| | |
|------------------------------|----------------|
| District (1790) | Arcis-sur-Aube |
| Canton (1790) | Ramerupt |
| Arrondissement (1968) | Troyes |
| Canton (1968) | Ramerupt |



Ramerupt, l'Eglise et la Poste, Coll.personnelle M.F.SOLIGNAC

Un peu de démographie

(nombre de feux)

| | | | |
|---------------|-----|-------------|-----|
| 161696 | 133 | 1731 | 121 |
| 1702 | 115 | 1746 | 123 |
| 1713 | 94 | 1765 | 129 |
| 1720 | 92 | 1787 | 130 |

Comme à l'habitude, les renseignements statistiques ci-dessus sont extraits de Paroisses et Communes de France, Aube, **Anne VITU**, CNRS.
Marie-France Solignac (A853)

(nombre d'habitants)

| | | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|-------------|-----|
| 1790 | 472 | 1866 | 592 | 1911 | 450 |
| 1801 | 602 | 1872 | 561 | 1921 | 390 |
| 1820 | 575 | 1881 | 528 | 1936 | 380 |
| 1831 | 613 | 1886 | 529 | 1946 | 361 |
| 1846 | 588 | 1891 | 502 | 1954 | 338 |
| 1856 | 609 | 1901 | 496 | 1962 | 342 |
| 1861 | 595 | 1906 | 466 | 1975 | 329 |

Bibliographie

Archives Départementales

Pierre LACOT, Ramerupt de 1914 à 1932, Almanach de Libération-Champagne 1975, p. 65-68.

Arsène THEVENOT, Notes extraites des registres de l'Etat-Civil de la commune de Ramerupt, Almanach Champagne et Brie 1898, PL 124.

Pierre SAINTON, 2 documents curieux de l'Histoire de Ramerut (1811), Almanach du Petit Troyen 1934, p. 269-270.

Pierre LACOT, La vie à Ramerupt 1788-1796, Almanach de Libération-Champagne 1971, p. 77-83.

Pierre LACOT, La vie à Ramerupt 1815-1914, Almanach de Libération-Champagne 1973, p. 77-80.

Marcelle LACOT, Personnalités de Ramerupt au 19e siècle, Almanach de Libération-Champagne 1979, p. 49-51

Pierre LACOT, Ramerupt au 19e siècle, Almanach de Libération-Champagne 1972, p. 61-66.

Abbé Chauvet, l'Eglise de Ramerupt.

Marcelle LACOT, Ramerupt, la place et la Halle, Almanach de Libération-Champagne 1979.

Pierre SAINTON, Essai sur l'Histoire de ramerupt.

H. BENOIST, Mon village à l'heure de la radio, Cartophile Auboisi, n° 5 et n° 6.

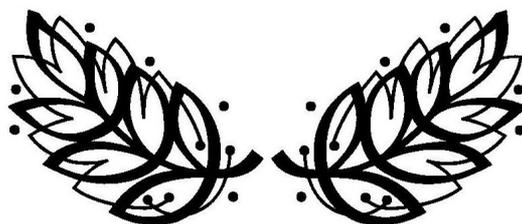
Abbé Chauvet, La seigneurie de Ramerupt.

Un habitant de Ramerupt, Les souterrains de Ramerupt.

Marie-France Solignac (A853)



Ramerupt, l'épicerie Lagneaux, Coll. personnelle M.F.SOLIGNAC



LE CHAÎNON MANQUANT

Liste des victimes inscrites sur le Monument des Enfants de l'Aube (suite)

Les colonnes indiquent respectivement : le canton en abrégé, la commune d'origine, le nom et l'initiale du prénom, le grade, la cause, la date et le lieu du décès. Le relevé respecte la nomenclature adoptée par le journal, notamment en ce qui concerne la cause du décès. M.F.Solignac (A853)

| | | | | | | | | |
|---|----|------------------|-----------|------|---------------|-------------------|----------|--------------|
| T | 1° | Auxon | PREVOT | V. | soldat | mort | 29/01/71 | Gentilly |
| T | 1° | Bouy-Lux. | JACQUARD | E. | soldat | mort | 05/02/71 | Paris |
| T | 1° | Brevonnes | DUPRE | V. | soldat | mort suite bless. | 15/02/71 | Besançon |
| T | 1° | Brevonnes | LIONNET | S. | soldat | mort | 21/02/71 | Paris |
| T | 1° | Brevonnes | PARIGOT | E. | soldat | mort | 11/02/71 | Paris |
| T | 1° | Brevonnes | PETIT | E. | soldat | mort | 14/09/70 | |
| T | 1° | Brevonnes | PETIT | J. | soldat | mort | 26/02/71 | Paris |
| T | 1° | Creney | COUBAULT | A. | soldat | mort | 26/01/71 | Clamecy |
| T | 1° | Dosches | CAROUGEAT | H. | soldat | mort | 25/02/71 | Bolandoz |
| T | 1° | Dosches | MAREST | E. | soldat | mort suite bless. | | |
| T | 1° | Dosches | PERSON | E. | soldat | tué | | Saint-Privat |
| T | 1° | Gérosdot | COLIN | P. | soldat | mort | 28/02/71 | |
| T | 1° | Gérosdot | CROPAT | | soldat | mort | ../10/71 | Paris |
| T | 1° | Gérosdot | JONGLAT | F. | soldat | mort | 20/03/71 | Saumur |
| T | 1° | Luyères | RICHARD | C. | soldat | mort | 30/01/71 | Paris |
| T | 1° | Mergey | COLLOT | A. | soldat | mort | 17/03/71 | Mergey |
| T | 1° | Mergey | LAURENT | N. | soldat | mort | 28/10/70 | Montpellier |
| T | 1° | Mergey | PROTIN | E. | soldat | mort | 14/11/71 | Marseille |
| T | 1° | Mergey | REGNIER | J. | soldat | mort | 03/01/71 | Paris |
| T | 1° | Mergey | TRUCHY | H. | soldat | mort | 12/12/70 | Paris |
| T | 1° | Mesnil-Sellières | REMY | A. | caporal | tué | 22/10/70 | Paris |
| T | 1° | Montangon | BERTRAND | J. | soldat | tué | 09/12/70 | Sens |
| T | 1° | Montangon | LIONNET | A. | soldat | mort | 24/01/71 | Paris |
| T | 1° | Piney | GOUE | P. | soldat | mort | 04/11/70 | Paris |
| T | 1° | Piney | LEJUSTE | V. | soldat | mort | 23/03/71 | Paris |
| T | 1° | Piney | LEMAIRE | A. | soldat | mort | 03/02/71 | Magdebourg |
| T | 1° | Piney | PILLON | L. | soldat | mort suite bless. | 02/01/71 | Le Mans |
| T | 1° | Pont-Ste-Marie | CHARIER | P. | soldat | tué | 06/08/70 | Reischoffen |
| T | 1° | Pont-Ste-Marie | MENNERET | P. | soldat | mort | 26/02/71 | Gentilly |
| T | 1° | St-Parres-aux-T. | BONNET | N. | soldat | mort | 30/12/70 | Mézières |
| T | 1° | St-Parres-aux-T. | BRANE | L. | soldat | mort | 17/01/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | ANJOUX | J. | soldat | mort | 27/08/70 | Alm |
| T | 1° | Troyes | ANTOINE | J. | sergent-major | mort | 02/09/70 | Strasbourg |
| T | 1° | Troyes | ARSON | A. | capitaine | mort | 11/08/70 | Sarbruck |
| T | 1° | Troyes | AUCOC | | soldat | tué | 06/08/70 | Reischoffen |
| T | 1° | Troyes | BERGEROT | C. | soldat | disparu | | |
| T | 1° | Troyes | BOUILLARD | A. | soldat | mort | 08/06/71 | Lechfeld |
| T | 1° | Troyes | BRETON | A. | soldat | mort | 30/09/71 | Coblentz |
| T | 1° | Troyes | BRUNET | J. | soldat | mort | 14/04/71 | Ansback |
| T | 1° | Troyes | CRENE | L. | soldat | mort | 29/01/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | DAMET | J. | soldat | mort | 30/12/70 | Châlons |
| T | 1° | Troyes | DARGENT | J.B. | soldat | mort | 28/10/70 | Metz |
| T | 1° | Troyes | DECARY | C. | soldat | disparu | ../../70 | |
| T | 1° | Troyes | DELORME | L. | soldat | mort | 25/10/70 | Auxonne |
| T | 1° | Troyes | ETIENNE | P. | soldat | tué | 16/12/70 | Lonjean |
| T | 1° | Troyes | FERGELOT | E. | soldat | mort | 28/04/71 | Koenisberg |
| T | 1° | Troyes | FOURQUIN | E. | soldat | disparu | ../../70 | |
| T | 1° | Troyes | GILBERT | M. | soldat | mort | 25/01/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | GONDOUIN | Ch. | caporal | tué | 04/12/70 | Artenay |
| T | 1° | Troyes | GOUARD | E. | civil | tué | 07/02/71 | Troyes |
| T | 1° | Troyes | GOUJU | G. | soldat | mort | 16/08/71 | Gravelotte |
| T | 1° | Troyes | GRADOS | L. | sergent | mort | 25/01/71 | Clamecy |
| T | 1° | Troyes | GUENELON | C. | soldat | disparu | 14/08/70 | Borny |
| T | 1° | Troyes | GUENIOT | N. | civil | tué | 25/01/71 | Troyes |
| T | 1° | Troyes | HOUSSAYE | L. | soldat | tué | 22/08/70 | Sedan |
| T | 1° | Troyes | HOUZELOT | C. | sergent | mort | 29/11/70 | Mayence |

| | | | | | | | | |
|---|----|-----------------|-------------|----|-----------|----------------------|----------|---------------|
| T | 1° | Troyes | JACQUET | P. | soldat | mort | 28/08/70 | Metz |
| T | 1° | Troyes | LANGARD | A. | soldat | mort | 06/01/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | LANGROGNE | D. | soldat | disparu | 30/12/70 | |
| T | 1° | Troyes | LEAUTEY | E. | soldat | disparu | | Dijon |
| T | 1° | Troyes | LEGRAND | S. | sergent | mort | 01/12/70 | Patay |
| T | 1° | Troyes | LOLOY | G. | sergent | mort | 05/03/71 | Prusse |
| T | 1° | Troyes | MAGNETONNE | A. | soldat | tué | | |
| T | 1° | Troyes | MAISON | E. | soldat | tué | 07/10/99 | Laronchamp |
| T | 1° | Troyes | MARGUERITE | E. | soldat | mort | 24/11/70 | Metz |
| T | 1° | Troyes | MARIE | C. | soldat | mort | 09/12/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | MARTINET | A. | soldat | mort | 30/01/71 | Colberg |
| T | 1° | Troyes | MERCKEL | P. | soldat | tué | 18/08/70 | Saint-Privat |
| T | 1° | Troyes | MICHAUD | G. | soldat | mort | 01/01/71 | Vinfley |
| T | 1° | Troyes | MICHEL | L. | soldat | mort | 19/02/71 | Clermont |
| T | 1° | Troyes | MICHEL | L. | soldat | mort | 10/02/71 | Metz |
| T | 1° | Troyes | MOGUET | J. | soldat | mort | 11/10/70 | Sauran |
| T | 1° | Troyes | MONNERAT | H. | soldat | mort | 29/12/70 | Mézières |
| T | 1° | Troyes | MOREL | J. | sergent | mort | ../../71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | MUZEY | M. | soldat | mort | 05/01/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | NORGUET | C. | capitaine | mort | 10/09/70 | Changé |
| T | 1° | Troyes | OBERLIN | J. | soldat | mort suite bless. | 30/11/70 | Champigny |
| T | 1° | Troyes | PAINTENDRE | L. | sergent | tué | 09/12/70 | Villardeau |
| T | 1° | Troyes | PIERRE | A. | soldat | disparu | | |
| T | 1° | Troyes | PLUOT | E. | soldat | mort | 07/02/71 | Sainte-Croix |
| T | 1° | Troyes | PRIOUX | P. | caporal | mort suite bless. | ../../71 | Beaumont |
| T | 1° | Troyes | ROTH | E. | soldat | tué | 07/08/70 | Froeschviller |
| T | 1° | Troyes | ROZIERES | N. | soldat | mort | 30/12/70 | Auxerre |
| T | 1° | Troyes | RUTOT | C. | soldat | mort | 22/08/70 | Metz |
| T | 1° | Troyes | SIKOWSKI | C. | soldat | tué | | Orléans |
| T | 1° | Troyes | SIMARD | E. | soldat | mort | 04/03/71 | Nantes |
| T | 1° | Troyes | TESTARD | H. | caporal | mort | 29/01/71 | Saint-Père |
| T | 1° | Troyes | THILLARD | F. | soldat | mort | 23/04/71 | Ulm |
| T | 1° | Troyes | VACHERON | G. | soldat | tué | | Avallon |
| T | 1° | Troyes | VALLON | P. | soldat | mort | 10/02/71 | Paris |
| T | 1° | Troyes | VALTER | J. | brigadier | mort | 02/02/71 | Auch |
| T | 1° | Troyes | VINOT | G. | soldat | tué | 06/10/70 | Froeschviller |
| T | 1° | Villehard. | LALLEMENT | L. | soldat | mort | 06/12/70 | Paris |
| T | 2° | Barbery St S. | ROUSSELLE | E. | soldat | mort | 29/01/71 | Paris |
| T | 2° | Barbery St S. | VIEZ | A. | soldat | mort | 07/12/70 | Rumilly (74)) |
| T | 2° | La Chap. St Luc | MAROT | B. | soldat | mort | 02/03/71 | Pongues |
| T | 2° | La Riv.de-Corps | COCASSE | J. | soldat | mort | 28/01/71 | Paris |
| T | 2° | Macey | GARDAVOT | J. | soldat | mort | 02/11/70 | Lyon |
| T | 2° | Macey | PIAT | H. | soldat | mort | 14/12/70 | Issy |
| T | 2° | Montgueux | CADET | E. | soldat | mort | 17/10/71 | Carcassonne |
| T | 2° | Montgueux | HAILLOT | L. | soldat | mort | 13/10/71 | Paris |
| T | 2° | Montgueux | MICHEL | L. | soldat | mort | 15/01/71 | Clermont |
| T | 2° | Montgueux | VALANGE | P. | soldat | mort | 23/02/71 | Paris |
| T | 2° | Payns | BERSONNET | B. | soldat | mort | 05/03/71 | Paris |
| T | 2° | Payns | CARBILLET | H. | soldat | mort | 09/02/71 | Rochefort |
| T | 2° | Sainte-Savine | BAUDIN | C. | soldat | mort | 30/03/71 | Sainte-Savine |
| T | 2° | Sainte-Savine | BERTHAULT | C. | soldat | mort | 21/11/70 | Paris |
| T | 2° | Sainte-Savine | FEVRE | L. | soldat | tué | 05/04/71 | Paris |
| T | 2° | Sainte-Savine | FREMONT | C. | soldat | mort | 26/01/71 | Billancourt |
| T | 2° | Sainte-Savine | HAUVY | A. | soldat | mort | 10/11/70 | Paris |
| T | 2° | Sainte-Savine | MAILLARD | A. | soldat | mort | 23/10/70 | Auxerre |
| T | 2° | Sainte-Savine | RIVET | J. | soldat | mort | 10/12/70 | Auxerre |
| T | 2° | Saint-Lyé | CHARPENTIER | E. | soldat | mort | 20/03/71 | non précisé |
| T | 2° | Saint-Lyé | GLUBIN | G. | soldat | noyé | 26/11/70 | Calnire |
| T | 2° | Torvilliers | DEBOUY | L. | soldat | mort | 26/03/71 | Torvilliers |
| T | 2° | Torvilliers | LAURENCE | L. | soldat | mort | 06/01/71 | Paris |
| T | 2° | Torvilliers | MESSAGER | L. | soldat | mort | 12/03/71 | Clermont |
| T | 2° | Torvilliers | PIAT | Z. | soldat | mort | 02/02/71 | Paris |
| T | 3° | Bréviandes | GRENOUILLET | A. | soldat | mort suite blessures | 31/08/99 | ...chviller |
| T | 3° | Laines-aux-Bois | CONTINANT | A. | soldat | mort | 04/12/70 | Gentilly |
| T | 3° | Saint-André | LECLAIRE | M. | soldat | mort | 17/09/70 | Auxerre |
| T | 3° | Saint-Germain | BERNARD | G. | soldat | mort | 09/12/70 | Auxerre |

NOS PERSONNAGES CÉLÈBRES

RACHI

Parmi les personnages célèbres qui vécurent à Ramerupt, notre commune du trimestre, on peut mentionner l'astronome Charles Delaunay qui fera l'objet d'une étude ultérieure et le rabbin Rachi dont la renommée s'étend dans le monde entier. Actuellement, à Troyes, un institut, qui porte son nom, poursuit la tradition de sa philosophie tandis qu'un monument doté d'un laser, symbole de la lumière de son enseignement, commémore son œuvre sur l'un de nos boulevards.

Sa vie

Rabbi Chelomoh Isaaki Rachi, naît en 1040 (4800 du calendrier juif) à Troyes. On sait peu de choses de sa famille ; une grande partie de sa biographie est extraite de ses propres écrits.

Son père Isaac est un grand savant talmudiste qui possède et gère des vignobles. Sa mère est sœur de Siméon l'Ancien, disciple de Gerson et célèbre au Moyen-Age parmi les israélites occidentaux. C'est un milieu très cultivé dans la science talmudique et religieuse.

Certains événements de sa vie tiennent de la légende et c'est ce qui, dit-on, témoigne de la gloire et de l'estime où il est tenu. Ainsi, on raconte que sa mère, enceinte de lui, manqua d'être écrasée entre deux voitures, à Worms. Elle fut sauvée parce que le mur de la synagogue s'enfonça pour lui laisser un passage.

Après avoir commencé ses études à Troyes, Rachi part en Rhénanie, à Mayenne et Worms. Il se marie très jeune, à l'âge de 18 ans, alors qu'il est encore étudiant. Il installe sa famille à Troyes et retourne voir les siens épisodiquement. A 25 ans, il revient à Troyes où il est nommé assesseur au tribunal rabbinique ; c'est un titre honorifique, certes, mais lourd de responsabilités. Il est reçu rabbin¹ à Troyes ou à Lhuître, entre Ramerupt et Arcis-sur-Aube. On comptait alors plusieurs écoles rabbiniques (Ramerupt, Plancy, Dampierre, Lhuître). Troyes possédait à cette époque une synagogue célèbre transformée en académie où les rabbins les plus savants enseignaient la loi aux juifs venus de l'étranger.

A 33 ans, il part en voyage ; on dit qu'il parcourt l'Italie, la Grèce, la Palestine, l'Espagne, l'Égypte ; mais ces voyages sont parfois contestés : certains voient dans les nombreuses erreurs commises la preuve qu'il ne les fit pas. Rachi meurt en juin 1105.

Sa descendance

Rachi a eu trois filles ; l'une épouse Juda Ben Nathan, son disciple et continuateur de son œuvre. La 2ème, mariée à un inconnu, est mère de Schemaja. La 3ème, a pour époux Meïer ou Meyer Rham, rabbin talmudique très érudit.

Ses gendres poursuivent son enseignement. Meïer a 3 fils et 1 fille. Samuel Rasch Rham a 25 ans à la mort de son grand-père ; il s'établit à Ramerupt et rédige lui aussi plusieurs commentaires.

Rachi Second meurt à peu de distance de Troyes.

Le plus jeune et le plus célèbre est Jacob, surnommé Tam (l'intègre). Il dirige l'Académie de Troyes, entouré de nombreux élèves venus d'Allemagne, de Bohême et de Russie. C'est l'auteur principal du travail additionnel au Talmud connu chez les Juifs sous le nom de Tosaphot. Il est le talmudiste le plus réputé de son temps. Il manque de périr et est sauvé miraculeusement. Le centre de Ramerupt est attaqué le 2e jour de la fête de Pentecôte. Jacob Tam est pris à partie sous l'effet de la fureur populaire. Heureusement, un chevalier de sa connaissance, témoin, vient à son secours et il échappe à la mort. Il succombe en 1171 sous le règne de Louis VII.

La fille de Meïer épouse Samuel, fils de Simcha, de Vitry, disciple et ami de Rachi. Elle donne le jour à Isaac le Jeune qui est aussi l'un des auteurs des additions talmudiques. Le fils d'Isaac s'appelle Elchanan et son fils, Samuel, est indiqué comme mort en 1240.

Son oeuvre

Son œuvre essentielle est surtout les Commentaires de la Bible et du Talmud. La première Bible imprimée à Reggion en 1475 contient le commentaire

de Rachi sur le Pentateuque. Il a transmis une foule de termes champenois ou français, souvent des termes de métiers ou des mots d'usage courant qui auraient pu être perdus. Il traduit les mots qu'il veut expliquer et les écrit en caractères hébreux².

Troyes à l'époque de Rachi

La Champagne n'est pas encore rattachée à la France ; les comtes sont à la tête de la province. Sous leur administration assez tolérante, les Juifs vivent dans une atmosphère de relative tranquillité. Le comte dit "mes Juifs" comme il dit "mes terres".

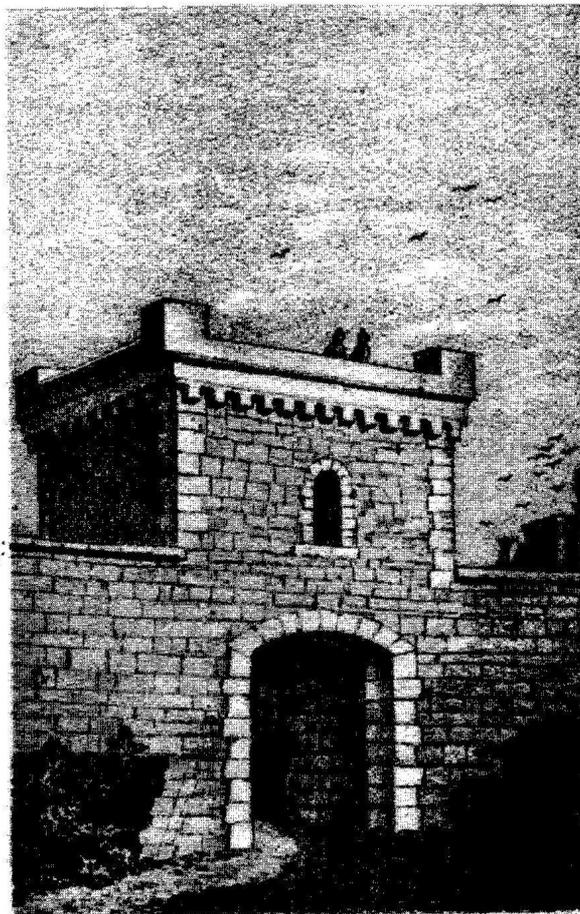
A l'époque des foires, une communauté juive importante existe, rassemblée du côté de l'église St Frobert et des prisons, quartier pourvu de jardins. L'actuelle rue Boucherat, autrefois appelée rue des Juifs et la rue du Paon, connue auparavant sous le nom de rue de la Vieille Juiverie, étaient incluses dans ce quartier.

L'actuelle rue de la Cité commençait à la Porte de la Girouarde et le pont qui la précédait portait le nom de Pont de la Giourie parce qu'il conduisait au quartier juif. La communauté possédait un cimetière attendant au faubourg de Preize aux environs de 1240.

1. Au Moyen-Age, le rabbin est un fidèle plus considérable et plus considéré qui ne reçoit pas de rétribution. C'est surtout un conseiller, un juge que l'on vient consulter pour des questions de droit ou l'explication des textes religieux.

2. On les appelle en hébreu laazim.

Marie-France Solignac (A853)



J. Soriot à Troyes. Troyes historique 14.

PORTE DE LA GIROUARDE.

Sources

- Samuel Abramovitch, La Vie en Champagne n° 142
- J. Franckforter, La Vie en Champagne n° 25
- E. G. , Annuaire de l'Aube 1868.



suite de la p. 21

H ... comme

- halle :** (ou halles) ; désigne parfois l'hôtel-de-ville, souvent le marché couvert, parfois les deux.
- heures :** les heures canoniques marquées par une liturgie particulière, surtout dans les couvents, sont : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies.
- hobereau :** petit noble vivant à la campagne.
- hommée :** mesure de superficie pour les prés.

- hôpital :** établissement qui recueille non seulement les malades et les blessés, mais aussi les invalides, incurables, vieillards, enfants abandonnés, etc.
- hôtel-Dieu :** à la différence de l'hôpital, l'hôtel-Dieu est réservé aux malades.
- huguenot :** sobriquet donné par les catholiques aux calvinistes. Ce surnom vient du mot allemand *Eidgenossen* qui signifie "confédéré".

suite p. 33

A PROPOS DE ...

La Paroisse

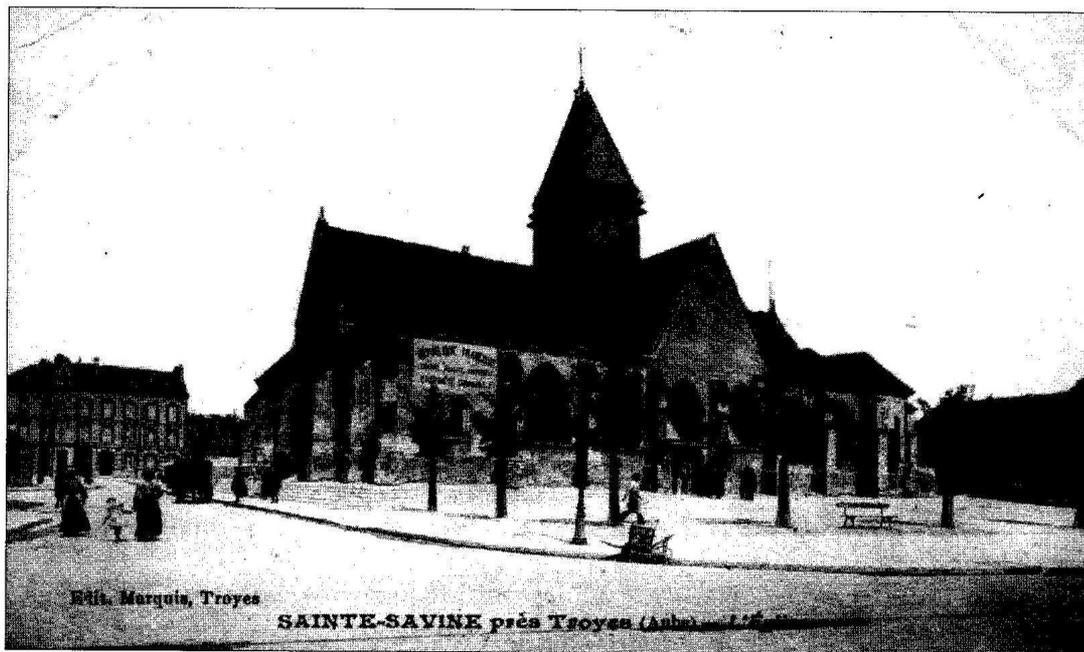
La paroisse est pour le chrétien le cadre quotidien. C'est dans la paroisse que l'on reçoit le baptême, que l'on se confesse et que l'on communie à Pâques, que l'on se marie et que l'on est enterré. A la campagne, la paroisse s'identifie souvent à la communauté d'habitants.

Les limites territoriales se précisent et se fixent à la période moderne : au moment de la Réforme catholique, il faut que les curés puissent comptabiliser exactement les fidèles sur lesquels ils exercent leur autorité. Chaque paroisse se place sous la protection d'un saint patron, dont le nom devient souvent toponyme (Saint-André-les Vergers, La Chapelle-St-

Luc, Pont-Ste-Marie, Dierrey-St-Pierre, Droupt-St-Basle).

Au cœur de la paroisse, mais pas nécessairement au centre de l'habitat se trouve l'église paroissiale. L'édifice est consacré par l'évêque au cours d'une cérémonie appelée dédicace. La plupart sont construites entre le XIe et le XIIe siècles, en style roman ou gothique, puis à la Renaissance, à la fin du XVe et dans la première moitié du XVIe où l'on bâtit, l'on agrandit, l'on restaure.

En dépit de cela, les chantiers s'interrompent souvent : les guerres, l'endettement des communautés, les destructions multiples, les retards dans les paiements



des rentes obligent les paroissiens à différer les indispensables travaux d'entretien. La règle ordinaire veut que le chœur soit à la charge du bénéficiaire qui perçoit les dîmes et la nef à la charge des paroissiens, c'est-à-dire de la fabrique. Pour le clocher, c'est selon son emplacement. L'application de cette règle ne va pas sans procès. S'il s'agit de travaux importants, les ressources de la fabrique ne suffisent pas toujours et il faut alors lever une taxe exceptionnelle sur les habitants. Le pouvoir royal veille car il craint que ceux-ci préfèrent dépenser pour la communauté que pour le fisc et qu'ils ne soient incapables de payer leurs impôts. Tout est évidemment plus simple quand un généreux donateur offre les fonds.

A l'intérieur, l'élément le plus significatif est les fonts baptismaux. Il ne s'en trouve que dans l'église

paroissiale et on appartient à la paroisse dans laquelle on a été baptisé. Ils sont normalement placés près de l'entrée et les évêques ne manquent jamais d'en vérifier la propreté.

L'élément le plus sacré est bien sûr le maître-autel. Au fond du chœur, il est placé de sorte que prêtres et fidèles soient tournés vers l'est.

Deux innovations surviennent au cours du XVIIIe siècle. La chaire est surélevée et avancée dans la nef pour permettre aux fidèles de mieux entendre prône et sermon ; on peut y voir le signe de l'importance de la prédication. Les confessionnaux, meubles inventés par St Charles Borromée, permettent la plus grande proximité et la plus grande discrétion entre prêtre et pénitent.

Les paroissiens sont plus attachés aux cloches ; elles rythment la vie quotidienne. Les trois sonneries de l'Angélus retentissent depuis le temps de Louis XI. Les cloches sont un moyen de communication : elles appellent aux offices ; le glas prévient des morts, le tocsin avertit de l'incendie ou du danger ; on leur attribue une vertu protectrice contre l'orage et la foudre. Elles sont baptisées solennellement en présence d'un parrain et d'une marraine et dotées d'un nom. Fondre une cloche entraîne une lourde dépense mais c'est un événement rare ; en revanche, les cordes s'usent et il faut souvent les remplacer.

Pendant très longtemps, il n'y a pas, dans l'église, d'autre siège que le banc du seigneur ou quelquefois ceux des marguilliers, responsables de la fabrique. L'usage se généralise pour les fidèles qui doivent payer un droit de location à chaque début d'année, source de revenus de plus en plus importante.

Les images de piété sont nombreuses. Les sculptures, souvent offertes par des confréries, sont très



populaires même si, parfois le sujet paraît "indécemment" aux yeux du clergé : un martyr un peu trop dénudé, un cochon de St Antoine un peu trop voyant, sans parler du célèbre bubon de St Roch qui quitte l'aine du malheureux saint pour voyager plus pudiquement vers le genou. Les images (verrières, retables) ne sont pas là pour être adorées mais pour servir de modèles : les

Baptême de la seconde cloche

La seconde cloche de Champignol qui avoit esté rompue en sonant la feste des Trespassez de l'an mil six cens cinquante et deux a esté fondue et refaite le bème novembre et Baptisée ou Bénite par moy soubsigné le 13ème duditmois de l'an mil six cens cinquante et trois ayant pour parrain Dom Nicolas GAILLARD maistre d'hotel de Clairvaux et pour marraine Damoiselle Blaisine de Milly. Signé Penault curé et Doyen.

Source RP Champignol - ED 76.1-

Relevé par Colette Thommelin-Prompt (A1543)

saints peuvent obtenir de Dieu une faveur spéciale pour ceux qui leur adressent des prières.

Moyennant un don à la fabrique, les plus aisés des paroissiens peuvent obtenir d'être enterrés sous le sol de l'église. Lors de très grands froids, d'autres, plus modestes, peuvent bénéficier de la même faveur par obligation. Généralement, les fidèles sont enterrés dans le cimetière au plus près de l'église. Les clercs considèrent que le lieu doit être entouré d'une solide clôture et réservé au recueillement. Les habitants en font plutôt un lieu de rencontre entre les morts et les vivants où l'on vient boire, manger, danser ou laisser paître le bétail. La déclaration royale de la fin du XVIIIe de transférer les cimetières hors des villes et loin des églises sera peu appréciée et ne sera guère appliquée dans les campagnes.

Chaque paroisse dispose en principe d'une maison destinée à loger le curé, le presbytère. C'est une nécessité car le concile de Trente a imposé la résidence sur place aux curés comme étant le premier de leurs devoirs pastoraux. Là encore se pose le problème du financement. Selon la coutume du lieu, la construction et l'entretien du bâtiment reviennent soit au titulaire du bénéfice soit à la communauté des habitants. On devine aisément que l'on rencontrera ici source de conflits et de procès. Au XVIIIe siècle, il y a peu de paroisses sans presbytère et on constate que, dans les derniers siècles, au contraire, on apprécie que le curé réside parmi ses paroissiens.

Lorsque les paroisses sont étendues, l'église n'est pas le seul lieu de culte : on trouve de nombreuses chapelles annexes, dédiées à divers saints. Les habitants peuvent assister à la messe et recevoir les sacrements. Certaines chapelles ne sont utilisées qu'à l'occasion de fêtes ou de pèlerinages locaux.

Il ne faudrait pas oublier d'ajouter à l'espace paroissial les nombreuses croix de pierre ou de bois dressées au cours des siècles en divers points particuliers (carrefours, reliefs) à la suite de vœux ou comme étapes des processions, notamment les Rogations, au printemps, pour obtenir de bonnes récoltes.

Marie-France Solignac (A853)

Source : cf p. 33.

TECHNIQUES D'AUTREFOIS

L'INDUSTRIE DU FER EN PAYS D'OTHE MEDIEVAL

I - BREF REGARD SUR LE HAUT MOYEN-AGE EN PAYS D'OTHE

Le Moyen-Age est la période qui s'étend depuis le partage définitif de l'Empire Romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, soit de 476 à 1453. (1)

Elle couvre les trois périodes du Moyen-Age :

VI-Xème siècles : Haut M-A.

XI-XIIIème siècles : M-A classique.

XIV-XVème siècle : Fin du M-A. (2)

A l'époque gallo-romaine, qui fut l'inspiratrice de quelques écrits sur le Pays d'Othe, succéda une longue période d'environ six siècles, couverte par un semi-obscurantisme. Au cours de cette période, pauvre en sources écrites, les Othéens vécurent, probablement comme les autres Champenois d'ailleurs, successivement l'écroulement du système administratif mis en place par les Romains, puis les invasions barbares et leurs combats, dont celui qui eut lieu en 451 contre les Huns d'Attila en bordure du pays d'Othe à Méry-sur-Seine, ou au Nord immédiat d'Estissac. Ils connurent : les guerres intestines dues à leur situation géographique sur les confins de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Bourgogne, guerres génératrices de saccages dans les campagnes, d'abandon de forêts désertées devenues impraticables et livrées à l'errance de troupeaux de bêtes fauves (VI-VIIème siècles principalement). Ils subirent les conséquences de la guerre entre les troupes allemandes d'Otton I, battues à Villiers-Louis sur la rive droite de la Vanne, par celles de l'Archevêque de Sens, et, à la même époque, des luttes féodales génératrices de vagabondages, des passages des « *grandes compagnies* » et leurs actes de banditisme. Les épidémies, la peste, la famine, entraînèrent également d'effroyables misères, à tel point qu'on a pu dire que « *le dixième siècle fut le plus atroce de notre histoire* ». (3)

Néanmoins, l'activité métallurgique persista au cours de cette période. Les sondages effectués sur des sites othéens révélèrent « *que l'arc chronologique s'étendait dans la très longue durée de l'âge du fer à l'extrême fin du Moyen-Age* » (4). Des petits seigneurs locaux firent ouvrir la mine et en tirèrent profits avant les moines. (5)

II - SOURCES ECRITES

La période pauvre en documents écrits concernant la **métallurgie** en Pays d'Othe semble prendre fin au XIIème siècle, où des actes apparaissent sous forme de **dons**, **reconnaisances de droits**, de **constatations**, de **concessions**, de **contrats de bail**, de **chartes** (a), d'enquêtes...

Une étude faite sur les actes du roi Louis VII révèle qu'un don avait été fait aux Templiers par le roi Louis VI qui régna de 1108 à 1137, et qui concernait un atelier de métallurgie qu'il possédait dans la forêt d'Othe. (6)

« En 1143, Séguin de Saint-Florentin et son père GARMOND ont donné aux moines de Pontigny tout ce qu'ils possédaient à Chailley et dans la forêt d'Othe, entre autres choses, le fer... »

1143-1168, Foulques et Arthur, son gendre, donnent tous « *droits d'usage* » (b) dans la terre et les bois de Lailly. L'abbaye de Vuluisant pourra y prendre... du charbon... du fer. Les seigneurs du fief et de nombreux témoins figurent à cette donation.

1150. Bovon de Vareilles, en faisant une donation aux moines de Vuluisant, vers 1150, se réserve le produit du fer et du charbon dans ses bois de Cérilly, sauf toutefois ce qui sera nécessaire aux moines. Les bois étaient peu exploités au Moyen-Age et l'on en faisait de la cendre qui, transportée à Paris, servait à faire de la potasse.

1158. L'archevêque de Sens rapporte que Jacques des Sièges, chevalier, a reconnu que les moines de Vuluisant ont le droit de prendre du bois dans la forêt des Sièges pour chauffer les fourneaux à fondre le fer...

1198. Ansaut ratifie l'accord passé entre Geoffroy de Foissy, chevalier, et l'abbaye de Vuluisant, au sujet de certains revenus à Lailly et du produit des mines de fer de la forêt de Luisant. Geoffroy permit aux moines d'exploiter la mine pour l'entretien d'un fourneau. Il leur donna aussi droit d'usage dans les bois de Luisant et de Foissy.

1333. En 1333, une transaction du seigneur de Sormery réserve à l'abbé de Pontigny, la « *myne et le mineray* » des bois de Francoeur, près de Sormery ; ce dernier les faisait bien certainement exploiter.

1456. Jean REMY, maître et gouverneur des forges et moulins de Fossemore, commune de Theil, amodie de l'abbaye de Dilo, une place à faire fondre près du monastère de Dilo, il devait prendre la mine dans sous les bois et les terres de Dilo.

1459. Reçu des forges de Lempy, néant.

1475. Les Hospitaliers (commanderie de Launay, ordre de Malte) avaient à Theil des forges de fer qu'ils donnaient à bail emphytéotique avec les moulins et dépendance sur la Vanne pour 30 livres tournois et 200 livres de fer par an.

1488. En janvier 1488, Charles VIII confirme les privilèges des maîtres de mines et forges du royaume. Dans ces lettres, le roi rappelle celles de Louis XI données en décembre 1461 et le 27 septembre 1467. Celles-ci étaient adressées à certains baillis et notamment à celui de Sens ; celui de Troyes n'y est pas nommé. Celles de Charles VIII sont adressées aux baillis de Sens, Vitry, Chaumont et Troyes. Dans l'étendue de ces baillages existent des forges. Si le bailli de Sens est seul nommé dans les actes de Louis XI, c'est qu'alors l'exploitation du minerai de fer n'avait d'importance, aux environs de Troyes, que dans la partie de la forêt d'Othe comprise dans le baillage de Sens. Les lettres de 1467 n'énoncent pas les conditions imposées aux concessionnaires des mines». (7)

Grâce aux chartes retrouvées, il a été possible d'établir les origines de Chailley qui prit forme sur le territoire de Venisy. Ces origines sont révélées par « les chartes de 1141, 1158, 1184, 1223 et 1241, tirés des archives nationales. La première est une charte de Guérin de Venisy, relative à la délimitation du territoire de Chailley, faite le 9 août 1141. Cette délimitation n'est en quelque sorte que la confirmation d'une autre faite précédemment, car dès « 1139, Henri, Archevêque de Sens, et Herbert le Gros accordent aux religieux de Pontigny les droits d'usage sur leurs bois de Chailley ». (6)

« 1141. Sachent présents et futurs que moi Guérin de Venisy et mon épouse Pétronille avec mon fils Ancelle, avons reconnu et concé aux moines de Pontigny, en toute liberté, les terres, soit cultivées, soit incultes, appartenant à la Grange de Chailley, et autant qu'il est en mon pouvoir et au pouvoir des miens, ils doivent les posséder exempts de toute servitude et de tout impôt, ce sera leur droit, et cette immunité accordée au monastère de Pontigny sera inviolable et perpétuelle.

Nous avons eu soin, mon fils Ancelle et moi, de faire la délimitation de ces mêmes terres et nous renouvelons cette même délimitation en présence et avec le concours de beaucoup d'autres personnes.

C'est pourquoi nous sommes venus pour diviser la terre....
(suit la description des lieux concédés).

Quant au bois de Saint-Pierre, il a été néanmoins reconnu et concédé que ledit monastère l'a eu jusqu'à présent en toute liberté pour son usage et l'usage de ses bestiaux et dans la page du présent écrit nous confirmons qu'il possède cet usage à perpétuité.

Ont assisté à la délimitation, reconnaissance et concession de tout ce qui a été dit plus haut : Guichard, abbé de Pontigny, Dieudonné, curé de Venisy, Fromont, curé de Turny, et 19 autres dénommés.

Ont signé : Guérin, Pétronille, Ancelle, et notre fils Frégericus a également approuvé.

Fait en l'an 1141, 4e jour de la lune, épacte XIa, le 9 août, sous le Pontificat d'Innocent II et le règne de Louis, roi des Français et duc d'Aquitaine.

Moi Henri, archevêque de Sens, j'ai apposé ma signature au bas de la présente Charte sur la demande de Guérin et en présence de : (suivent 25 noms). (8)

Ce qui fait l'objet de cette délimitation ne comprenait pas seulement le bois de Saint-Pierre, mais si cet article a été retenu pour paraître dans le présent bulletin de l'Association « PAILLERY d'hier et d'aujourd'hui », c'est que ce bois de Saint-Pierre fut au XIXème siècle l'objet d'un

procès entre les habitants de la commune de Turny et ceux d'un hameau voisin, Boulay, où habitaient alors plusieurs foyers PAILLERY.

« D'autre part, en 1148, Mainard de Turny, qui doit hommage à l'archevêque de Sens, accorde aux religieux de Pontigny le droit d'usage qu'il a dans la forêt d'Othe.

En 1151, Anselme de Trainel, sa mère et ses frères, leur donnent tous les droits qu'ils perçoivent sur les bois de Saint-Pierre et sur les métairies de Boeurs et de Chailley ; le roi Louis VII est alors présent en personne à Pontigny, lors de cette donation...

Et en 1203, c'est André de Venisy qui confirme la donation faite par sa mère Alice de Venisy à l'abbaye de Pontigny de tous ses droits sur les dîmes de Saint-Florentin, une bergerie et un petit clos dans le voisinage des « moulins de Chailley », là précisément où prendra forme la « grange de Chailley ». (6)

A Boeurs-en-Othe, entre 1146 et 1382, les moines de l'abbaye de Pontigny sont les bénéficiaires de très nombreuses chartes, 1147, 1149 (2 fois), 1161, 1166, 1168, 1209, 1210, 1211, 1212, 1214, 1218, 1219, 1220, 1239, etc... Les donateurs étant des évêques d'Auxerre, de Troyes, des seigneurs de Villemaur, les paroissiens de Sormery, etc..., et l'objet des chartes consistant en renonciations, abandons de droits d'usages, voire même de toutes propriétés, de transactions, dans les bois de Saint-Etienne, de Saint-Loup, de Francoeur, et même dans l'ensemble de la forêt d'Othe. (9)

La grange de **Boeurs** est située à 25 kilomètres au nord de l'abbaye de Pontigny. Les premières chartes qu'on rencontre sont des donations consenties par de grands seigneurs ecclésiastiques. En 1138, l'évêque de Troyes, Hatton, donna aux moines de Pontigny le droit d'usage dans tous ses bois d'Aix-en-Othe, près du château de Villemaur, pour la construction, les animaux et les propres usages des moines. Peu après, c'est l'abbé de Molesme qui en 1144 ratifie un accord d'échange effectué entre Milon, prieur de Nogent-en-Othe et Gautier, moine à Pontigny. Les moines de Pontigny acquièrent ainsi la terre de Boeurs-en-Othe que Molesme tenait de l'aumône d'Hugues le Veneur.

Suivant l'exemple du clergé, les seigneurs laïcs voulurent également contribuer à la constitution du nouvel établissement.

En 1146, les fils de Geoffroy de Vincelles donnent aux moines de Pontigny tout ce qu'ils possédaient dans le bois de la Chênaie. Peu après, en 1147, Geoffroy Fournier et sa famille renouvelèrent le don déjà consenti du droit d'usage sur toutes leurs terres et dans leurs bois. Richer le Veau en 1149 donne tout ce qu'il avait dans le bois de Saint-Etienne de Cérilly à Séiant, selon la ligne du fossé de Sens, ainsi qu'un droit d'usage dans ses bois d'Othe. La même année, Milon de Villemaur fait don d'un quart de l'alleu (c) de Séiant en terres et en bois. En 1152, Anseau de Venisy donne aux moines le droit de faire du bois mort en forêt des Rajeuses... Toujours en 1161, Guibert de Château Hutton donne à Pontigny la moitié des quatre parties du bois de Saint-Pierre.

Dans l'ensemble, ces donations sont le fait de grands seigneurs locaux. En moins d'un demi-siècle, la grange de Boeurs est possessionnée en terres, bois et droits d'usage. A cette vague d'aumônes (d) succède une série d'actes confirmant les possessions de Pontigny.

L'essentiel des donations concernant la grange de Boeurs est effectué entre 1138 et 1161. Nous n'avons rencontré qu'une seule donation postérieure à cette période. Il s'agit du don que Milon Tracerius, écuyer, fit en 1227 d'un bois situé entre le bois des moines appelé bois de Francoeur et la Vallée *Pétrosa*. Cette aumône tardive est approuvée en 1233 par Etienne de Somery.

Les granges de Chailley et de Boeurs séparées par la forêt et distantes de seulement cinq kilomètres forment un ensemble. Les possessions de chacune sont complémentaires. En moins de vingt-cinq années leur constitution était achevée. (10)

Comment établir chronologiquement les phases d'une **activité sidérurgique** échelonnée sur des millénaires, établir des corrélations certaines entre le terrain et les sources écrites ?... Des égarements peuvent se produire ; ainsi, mis sur la piste des ferriers de Pâlis par les comptes de gestion des forges, à la fin du XIV^{ème} siècle, les chercheurs se sont retrouvés sur le terrain de l'âge du fer... Néanmoins, des résultats positifs et déterminants furent obtenus grâce à l'analyse approfondie d'une série de comptes d'exploitation de trois grosses forges créées par la comtesse de Flandre en 1372 dans sa châtellenie de Champagne, en Pays d'Othe...

Les seules prospections sur le terrain consistant à découvrir des traces d'une ancienne activité métallurgique, ne permettent pas de déterminer leur datation et leurs exploitants avec précision et certitude. Rien ne ressemble plus à un ferrier monastique qu'un ferrier laïc.

Les sources écrites étant rares avant l'époque moderne du Moyen-Age, « les médiévistes ont pris leur parti d'utiliser des sources obliques et, sans doute, déformantes : confirmations et donations de terres et de revenus à des établissements ecclésiastiques, arbitrages et jugements en cas de conflits entre utilisateurs de l'eau et des bois. » (4)

Le dépouillement du fichier des cartulaires (e) de la province ecclésiastique de Reims a mis en évidence, à partir du X^{ème} siècle, la prééminence des actes cisterciens, ceci grâce à leurs archives mieux tenues que celles de leurs contemporains. (5)

« Les textes connus sont des chartes, c'est-à-dire des actes qui consignent un accord entre deux ou plus rarement, plusieurs parties. Cet accord peut concerner une donation, une vente, une confirmation de cession, une reconnaissance de droits ou le règlement d'un conflit. Il est donc évident que toutes les exploitations qui se sont développées dans le domaine des moines, en des secteurs où leurs droits étaient incontestés, échappent aux chartes.

Les textes concernant le fer mettent en évidence l'attrait que la forêt d'Othe a exercé sur les monastères cisterciens environnants. Ces documents sont formels, ils citent l'extraction du minerai et parfois sa transformation. Ils

révèlent aussi une histoire. Dans un premier temps, des années 1140 aux environs de 1225, les moines blancs (f) se dotent d'un patrimoine métallurgique qu'ils exploitent. Les dons constituent l'essentiel des acquisitions. A partir de la fin du premier quart du XIII^{ème} siècle, la situation change ; aux donations succèdent les achats alors que les conflits se multiplient. L'accès au minerai a suscité des rivalités entre les monastères ; les moines ont rencontré l'opposition de seigneurs ecclésiastiques, mais surtout laïques, et ainsi que celle de communautés d'habitants. L'apport de ces textes est indiscutable mais limité, les conclusions avancées ne reposent que sur l'étude d'une quarantaine de chartes, dont douze seulement pour Vauluisant et Pontigny.

Au Moyen-Age, les cisterciens (g) ne furent sans doute pas les seuls religieux exploitants puisque d'importants ferriers existaient au siècle dernier tout autour de l'ancienne abbaye prémontrée de Dilo, mais les moines blancs semblent avoir tenu une place prépondérante. Quoiqu'il en soit, seuls, ils ont laissé des documents écrits.

Au nord de la rivière Armançon franchie, commence la ruée vers l'Othe. Les actes se multiplient, l'abbaye n'acquiert plus de terres en pleine propriété, mais des droits d'usage par dons, parfois, mais de plus en plus par achats déguisés. L'abbaye recherche les donations, en échange elle verse une somme plus ou moins importante, mince dédommagement parfois, véritable achat en d'autres cas ». (5)

Une enquête fut « effectuée en 1276-1278, pour le compte de la régente Blanche d'Artois, tutrice de sa fille, la princesse Jeanne. Ce document évoque l'extraction du minerai de fer dans les bois de Séant-en-Othe (aujourd'hui Bérulle), l'organisation du métier des ferrons (h), les usages des bois de Saint-Loup au-dessus de Surançon où l'on exploitait des matières, la présence de forges sur le territoire de Villemaur, de fours et de moulins sur la Vanne et ses affluents... » (11)

Le premier **cartulaire** de Pontigny se compose de quatre cent dix neuf actes, certains incomplets, et contient quinze doubles transcriptions. Les dates d'émission de ses chartes vont de 1128 à 1294, mais seuls deux actes sont postérieurs à 1270 : « A première vue, ce premier cartulaire ne présente qu'un intérêt limité, puisqu'un seul acte mentionne le droit d'exploiter le fer. Il s'agit de la concession confirmée en 1143 par Seguin de Saint-Florentin (déjà citée précédemment). En un siècle et demi, quinze actes, entre 1184 et 1316, témoignent d'un conflit à épisodes qui opposa les seigneurs de Vénisy et leurs hommes aux moines de Pontigny. La contestation portait sur les droits d'usage dans les bois de Saint-Pierre et de Saint-Etienne et dans ceux qui entouraient la maison de Sévy. Toutes les terres disputées se trouvent dans des secteurs où le minerai est présent. Les textes peuvent paraître parfois insuffisamment explicites, dans le cas où il n'est question que de droits d'usage. Mais, l'extraction du minerai et sa réduction sur place n'étaient-elles pas implicitement incluses dans ces droits d'usage, accordées globalement pour divers usages ? » (5)

D'autres exemples de sources écrites apparaîtront dans l'exposé qui suit.

L'apport des textes est indiscutable, mais limité ; les conclusions avancées ne reposent que sur l'étude d'une quarantaine de chartes, dont douze seulement pour Pontigny et Vauluisant. Pour essayer d'aller au-delà, il fallut tenter de soutirer aux seuls documents disponibles des informations et les confronter aux données de l'archéologie. Parmi ces sources, les chercheurs ont bénéficié pour Pontigny d'une édition récente de son premier cartulaire ; lequel fournit la datation des actes, la localisation, l'identification des personnages. L'introduction contient en outre une étude du patrimoine de l'abbaye. (5)

III - PROSPECTIONS - La toponymie

Elle constitue une partie de notre mémoire, et a donc pu indiquer des directions pour les prospecteurs de sites métallurgiques anciens.

L'existence de ferriers et de forgeries tant celtiques que gallo-romains, que médiévaux, a été à l'origine de noms de rues, de lieux-dits, de hameaux, voire de villages : exemples :

- vallée des Maréchaux (Bellechaume)
- rue des Forgeries (Venisy)
- Les Fourneaux (hameau de Venisy)
- le Fourneau (Bligny-en-Othe)
- sous les Fourneaux (Bussy-en-Othe)
- Le Fourneau du Roy (Bussy-en-Othe)

Mais il est difficile de savoir si cette appellation de « Fourneau » désigne des fours industriels (fer), des fours à charbon de bois, des fours à chaux, voire même des fours à briques. Concernant les Fourneaux de Venisy, ... Maximilien Quantin, dans son dictionnaire topographique, pense que ce hameau tire son nom d'une ancienne « *forge à fer* », ce qui alors pourrait expliquer des toponymes comme :

- le Puits aux Moines
- le Puits à la Charretière (Venisy), « puits » étant compris dans le sens de puits d'extraction de fer.

A Bellechaume, nous trouvons aussi :

- Le Puits des Forgeries
- le puits Michot ». (12)

L'examen de la carte Michelin n° 237 au 1/200 000 permet de trouver :

- les Fourneaux (les Bordes)
- Rigny-le-Ferron (une commune)
- Le Vau du Puits ? (Champlost)
- Fournaudin (une commune)
- Le Mineroy (entre St Mards-en-Othe et Bérulle)

Sur la carte IGN n° 2718 Ouest, au 1/25 000 :

- le Puits fondu (Bérulle)
- les Mignières (entre La Coudre et la Rue Chèvre)

Sur la carte 2618 Est :

- les Fourneaux (au Nord de Pont-sur-Vanne)
- les Minières (au Nord de Pont-sur-Vanne)
- le Fourneau (à l'Ouest des Sièges)
- le Fourneau (près de Cerisiers)
- le Puits (au nord de Dixmont)
- le Fourneau (au Sud-Est de Cerisiers près de la LGV)
- la Mine (entre l'Enfourchure et les grandes Vallées)
- Ferrière (au Nord-est de Vaudeurs)

Sur la carte 2718 Est :

- la Forge (ferme au N-O de Chenegy)
- le Bois des Ferrières (entre Surançon et Chenegy)
- la Forêt Ferrée (Ouest de Vosnon)
- le Bois des Ferrières (Nord de Vauchassis)

Et dans l'ouvrage « Moines et Métallurgie dans la France Médiévale » p. 196 ; sur le territoire de Dixmont :

- le bois des Minières
- le Puits des Forgeries

« Sur le cadastre napoléonien, le long d'un chemin reliant les granges de Chailley et de Boeurs, deux lieux-dits sont mentionnés :

- petit ferrier
 - gros ferrier
- près du hameau des Boudins, qui sont des **amas** de scories.

Le cadastre donne également près du hameau de Champion (Boeurs) :

- Ferriers (reliant les granges de Pontigny à celles de Vauluisant » et Ferrière (en bordure Est du bois des Sièges).

D'autre part, au-dessus d'Aix-en-Othe, à la lisière de la forêt communale bordant le bois des Brosses, une parcelle se nomme « La Forge » et un chemin dit du « Fourneau » sépare les champs « *du Fourneau* » et de la « *Forge du Fau* ». (4)

IV - PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN FERRIERS - MINIERES - PUIITS

Les dépôts de scories ont constitué pendant longtemps les principaux témoins visibles de l'industrie métallurgique othéenne.

« Récemment, la prospection s'est largement déployée sur le terrain, privilégiant les massifs boisés systématiquement explorés, mais s'étendant aussi, en fonction des données archivistiques, cartographiques et orales rassemblées, aux champs et aux fonds de vallées. Plus d'un millier d'hectares ont été soigneusement visités; 140 sites, essentiellement forestiers et souvent complexes, ont été repérés autour d'Aix-en-Othe, de Boeurs-en-Othe, de Dilo, de Rigny-le-Ferron et de Pâlis. Une soixantaine de sites d'extraction ont été reconnus, dont plus de la moitié sont très probablement des minières (i) en raison de la présence de minerai et de ferriers associés aux fosses et bombements caractérisant la topographie des lieux. Plus d'une centaine de sites à scories, c'est-à-dire à déchets de réduction, dont les trois quarts sont des ferriers conservés en place, plus une douzaine, des ferriers probables mais arasés, sont désormais enregistrés.

Le développement de ces ferriers est, en général, mesuré d'au plus quelques milliers de tonnes, d'après les évaluations de cubage. Le plus important, situé au-dessus de Bérulle, d'environ 300 m de long, 20 à 30 m de large et d'une hauteur, en son centre, de l'ordre de 3 m, doit totaliser plus de 12 000 tonnes de masse. Deux autres se distinguent encore, mais loin derrière, en présentant des masses de 7 000 et 5 600 tonnes ; six oscillent entre 1 000 et 3 700 tonnes et trois, au-dessus de 700 tonnes, mais les suivants n'en ont pas 500, et certains sont même très petits,

de quelques mètres d'extension, de moins de 10 tonnes de masse. Les sites à scories livrent dans l'ensemble des éléments lourds, chargés en fer, mais aussi des amas de scories bulleuses, spongieuses, vitrifiées ; si le procédé direct (j) caractérise la sidérurgie de la forêt d'Othe comme celle des pays voisins, des documents d'archives ont révélé la précoce introduction du procédé indirect : la présence de laitiers foncés, vitreux, homogènes à la partie supérieure d'un ferrier surplombant un cours d'eau, dont la retenue est toujours visible, pourrait attester cette mutation technique. » (4)

Dans la « *clairière culturale* » de **Boeurs-en-Othe**, il y a aujourd'hui des bosquets visités qui ont révélé l'un des plus grands ferriers connus car « *le sol crisse sous les pas* ». Mille cinq cents hectares ont été aussi explorés dans le Pays d'Othe. Pendant deux mille ans, il y a eu, en effet, une réelle activité métallurgique.

Le **Mineroy** comportant aussi une importante concentration de sites de ferriers, était la propriété de l'évêque de Troyes, qui au XIV^{ème} siècle, y possédait, sur place, une « *maison forte* ». A la lisière occidentale de la clairière, une butte témoigne de la présence d'un ancien ferrier. En plan, il a la forme d'un haricot. Le fourneau a été décalé dans un endroit tout à fait classique, c'est-à-dire au creux de la face concave, en amont du ferrier sur la pente. L'examen d'une partie de ce fourneau fit découvrir une cuvette de 60 m de diamètre, 40 cm de profondeur avec ses bords tapissés de scories par « *effet de parois* », car au moment de la réduction, du fer s'est déposé sur les parois et y est ainsi conservé. Au-dessus de cette cuvette, il devait y avoir des superstructures.

Sur le site des **Clérimois**, des superstructures en pierres on été trouvées, mais aucune au Mineroy.

La datation d'objets, tels que cruches, pichets... utilisés vraisemblablement par les ouvriers sur le chantier, permet d'en déterminer l'âge. Mais le procédé le plus fiable est le procédé de laboratoire, dit du « *carbone 14* », dont un élément isotope radioactif (le 14.C.) dont on connaît la périodisation, et qui permet de dater les éléments.

Le site des Clérimois, fouillé à l'occasion de la création de l'autoroute A5, est estimé avoir eu des ferriers, dont l'ensemble aurait été estimé à douze mille à treize mille tonnes de scories, pour une durée d'activité métallurgique d'environ mille ans. La production est évaluée à trois mille à cinq mille tonnes de métal pur.

Sur le site de **Vaujurenne** (commune de Paisy-Cosdon) on a estimé la production de mâchefer à plusieurs dizaines de milliers de tonnes. En 1934, six mille tonnes ont été vendues en Lorraine pour ses Hauts-Fourneaux à la Société Stein-Oudot, par un seul propriétaire local. Les scories contenaient 40 % de fer qui était riche en manganèse. (13)

Sur le territoire de **Villemoiron-en-Othe** en 1928 deux ventes d'amas de scories ont eu pour acheteur la même Société Stein-Oudot de Troyes, marchand de bois et matériaux. La première vente a fait l'objet d'une délibération municipale le 1er octobre ; elle concernait un amas de scories sur une surface de 1 are 60 centiares. Le transport s'effectua par fer, à partir de la gare d'Aix-Villemaur où le pesage devait avoir lieu. La deuxième

vente date du 16 décembre, elle concernait deux amas de scories situés sur des aires respectives de 6 ares 90 centiares et de 5 ares 40 centiares. Le chargement sur wagons eut lieu en gare d'Estissac, où le pesage était prévu. Dans les deux cas, le prix de vente était de cinq francs la tonne métrique.

Les ferriers :

Les scories sont des vestiges difficilement destructibles. Elle se présentent sous deux formes : en ferriers, ou éparses dans les champs. Dans ce dernier cas, les scories forment une tache noire très nette au moment des labours. De plus, on en rencontre un peu partout sur les chemins, les scories servant de longue date à leur empierrement.

Pour fabriquer du fer, il faut procéder à une opération de séparation entre le métal et l'oxygène. C'est la réduction du minerai. Pour la période qui nous préoccupe les cisterciens utilisaient le **procédé direct de réduction** (j). Il consiste à entasser dans un four des couches de minerai et de charbon, en les faisant alterner, et ce jusqu'à ce que la charge du four soit constituée. Dans ce type de procédé, la température atteinte, malgré l'aide d'une ventilation naturelle ou mécanique, est comprise entre 1 100 et 1 300°C. La réduction peut donc s'effectuer mais elle reste incomplète. Une partie du minerai, ainsi que de la gangue qui l'entourait, de la paroi du four, et d'autres impuretés en fondant, ont formé des déchets : les **scories**. Celles rencontrées en forêt d'Othe sont généralement lourdes et de couleur noire. Leur forme montre qu'elles sont issues d'une coulée. Elles ont pu être évacuées par une intervention humaine au cours de la cuisson. Dans le fond du four, il reste « *une loupe* » (k) qui contient elle aussi des impuretés qu'il faut éliminer par un travail de martelage en forge. Le fer obtenu sert à la fabrication d'outils agricoles, d'armes, etc..., quant aux scories elles sont entassées près des lieux de réduction et constituent peu à peu les ferriers.

Sur la commune **des Sièges**, plusieurs ferriers ont été repérés par Augusta HURE et M. QUANTIN, du côté de la ferme du Grand Chaudron, entre les Sièges et Vaudeurs, à 230 mètres du village. Pour ce dernier lieu, en bordure du bois des Sièges, le cadastre montre l'emplacement d'un « fourneau » et une « *butte* » juste à côté. Il n'y a guère qu'un champ aujourd'hui où les scories abondent. A l'Est du bois, le cadastre livre un toponyme de « *ferrière* ». Enfin M. QUANTIN dit que la commune possédait autrefois un hameau appelé « *Ferrières* ». Le bois **des Loges** révèle lui aussi des vestiges d'extraction, peu marqués toutefois. En revanche, le champ situé à la lisière du bois est truffé de scories.

Dès 1919, Augusta HURE recensa les ferriers othéens dans l'Yonne. Mais les attribua en général aux temps Gallo-romains, voire même celtiques, et cela à cause de la présence de poteries, de céramiques, de monnaies romaines et autres débris antiques ensevelis dans les amas de scories. Mais il apparaît maintenant que certains d'entre eux, en partie ou en totalité, appartiennent au Moyen-Age (10).

Dans l'Aube, des dépôts existaient sur les territoires **d'Aix-en-Othe, Bercenay, Chamoy, Chenegy, Estissac, Maraye, Nogent en Othe, Paisy-Cosdon, Pouy, Prugny, Saint-Mards, Saint-Phal, Vauchassis, Villemoiron, Vosnon.**

Dans l'Yonne, des dépôts se trouvaient sur les territoires de : Arces, Bellechaume, Boeurs-en-Othe, Bussy-en-Othe, Chailley, Champlost, Clérimois, Coulours, Courgenay, Dilo, Dixmont, Fournaudin, Joigny (St Ange), Les Sièges, Sormery, Theil, Vaudeurs, Villiers-Louis, Venizy (7).

« Les puits de mine :

Il s'agit de trous circulaires, d'une profondeur variant entre 0,25 et 1 mètre, et couronnés d'un bourrelet de « halde » (1) plus ou moins marqué. En forêt d'Othe, on les rencontre en très grande quantité ; en particulier tous les bois qui ont pu être localisés et visités où les moines soit jouissaient de droits d'usage soit étaient propriétaires, présentent ce type de vestige. Le diamètre de ces puits est relativement constant, entre 2 et 3,5 mètres. C'est le type de vestige qui disparaît sitôt que le terrain est remanié un peu profondément, et çà n'est probablement pas un hasard si les puits de mines se retrouvent là où la forêt est demeurée. Pas une seule fois nous n'en avons repéré dans les champs actuels. Toutefois, il existe en pays d'Othe des lieux-dits « les bîmes ». Il s'agit d'effondrements se produisant dans les champs comme c'est le cas à Lailly par exemple. Selon Denis Cailleaux et d'autres, il est possible que ces cavités ne soient pas étrangères à d'anciens travaux d'extraction minière ? Il demeure qu'aucun puits de mines n'ayant été ouvert à ce jour en forêt d'Othe, la connaissance de ces vestiges se limite à leur description ainsi qu'à leur localisation dans les bois. Comment ont-ils été percés ? A quelle profondeur descendent-ils ?

Les minières :

A la différence des puits de mines, les minières sont des excavations de 10 à 20 mètres de diamètre. Leur présence atteste une activité d'extraction à ciel ouvert. La forêt d'Othe en contient plusieurs, par exemple en forêt des Rajeuses, dans le bois de Sévy ou encore dans les bois de Rigny et d'Aix-en-Othe. Il faut malgré tout se méfier de ce type de vestige. En effet, leur présence dans les bois ne donne pas forcément la certitude d'un travail d'extraction du minerai de fer. Elles peuvent tout aussi bien témoigner de l'extraction d'argile ou de pierre. On sait que les moines de Vaultuisant exploitèrent la « terre à tuile » en forêt d'Othe.

Puits de mines et minières ne se rencontrent pas seuls dans les bois de la forêt d'Othe ; souvent à proximité, des scories de fer parsèment les bois et les champs.

Les champs de Lailly sont riches en vestiges métallurgiques. Malheureusement, bien des bois ont disparu, en particulier les bois de Luisant et de Lailly pour lesquels les textes mentionnaient un travail d'extraction et de réduction du minerai. L'emplacement du bois de Luisant n'a pas été retrouvé en dépit du dépouillement des cartes anciennes. On peut supposer qu'au début du XVIIIème siècle il n'existait déjà plus, puisque aucune carte n'en fait mention. Les moines le déboisèrent-ils totalement pour nourrir le four qu'ils y avaient ? Mais il est également possible qu'il ait changé de nom, auquel cas on peut rester optimiste quant à sa découverte dans d'autres types de documents. En revanche, la carte de Cassini (ci-après) montre précisément le bois de Lailly, ce qui nous a permis de nous rendre sur place. On a déjà dit la fragilité de

conservation de ces vestiges lorsque le terrain était remanié. Ni scories, ni puits de mines n'y ont été trouvés. Pourtant les textes faisaient mention de mines à cet endroit aux XIIème et XIIIème siècles. Dans ce cas précis, il faudrait avoir accès au sous-sol, et pour ce, faire appel à des techniques de prospections plus performantes que le seul regard attentif du prospecteur. Les photographies aériennes pourraient également être utiles.

Il n'en reste pas moins qu'autour de l'abbaye de Vaultuisant et de Lailly, les scories sont partout présentes. A quelques centaines de mètres du monastère, près de la Singerie, le minerai affleure. Des scories en ferriers et éparses se rencontrent dans le bois du Fauconais et près des Marchais. La forêt de Lancy abrite des ferriers associés à des puits de mines. Les bois et les champs situés dessus de la Charmée, le bois de Toucheboeuf comme les bois situés près de Pouy-sur-Vannes, regorgent de scories, la plupart du temps éparses, et de quelques points d'extraction du minerai (10).

L'analyse élémentaire des éléments majeurs des scories permet de distinguer quatre types d'échantillons.

1. Les scories lourdes, au nombre de sept, elles contiennent toutes plus de 25 % de silice, moins de 20 % d'alumine, plus de 50 % d'oxyde ferrique, sauf pour une qui se trouve légèrement au-dessous de la barre des 50 %, et moins de 5 % de chaux. Ces scories traduisent une réduction incomplète du minerai.

2. Les scories légères : toutes les quatre contiennent entre 40 et 45 % de silice, moins de 20 % d'alumine, entre 20 et 40 % d'oxyde ferrique, trois d'entre elles en ayant au moins 30 %, et moins de 5 % de chaux.

3. Les deux échantillons plus légers, très poreux, qui présentaient des inclusions d'argile cuite et vitrifiée qu'on supposait être de la paroi de four, contiennent plus de 75 % de silice, moins de 10 % d'alumine, moins de 20 % d'oxyde ferrique et pratiquement pas de chaux puisque le taux est inférieur à 2%.

4. Le minerai contient peu de silice, moins de 10 %, la proportion de l'alumine et de la chaux est infime, moins de 2 %, l'oxyde ferrique est présent pour 79,4 %.

Les scories lourdes se seraient formées à des températures de l'ordre de 1 200 à 1 300° C. Cette fourchette suggère que la réduction s'est déroulée selon le procédé direct. On notera aussi que la forte proportion de fer qui est restée dans les scories suppose un gaspillage considérable de matière première et par conséquent d'énergie.

La répartition des vestiges d'extraction et de réduction permet de conclure à une métallurgie itinérante et forestière. La fréquente association des puits de mines et des scories permet d'avancer que la réduction du minerai s'effectuait sur les lieux d'extraction ou à proximité. Lorsqu'une poche de minerai était épuisée, le chantier était déplacé un peu plus loin. La répartition et l'abondance des vestiges ne peuvent permettre d'envisager une exploitation de tous ces sites en même temps. Les techniques d'extractions ne nécessitaient pas d'aménagements miniers particulièrement délicats puisque le minerai était d'accès facile. » (10)

V - LES RELIGIEUX ET LE FER EN PAYS D'OTHE (XIIème - XVIème siècles)

Le Pays d'Othe est assez bien limité au Sud par les vallées de l'Yonne, de l'Armançon et de l'Armanche, mais il n'en est pas de même au Nord, « où l'on peut considérer que le massif othéen cesse à la vallée de la Vanne, ou se poursuit jusqu'à la rivière appelée l'**Oreuse**.

Cette mini-région a été le lien d'implantation choisi pour de nombreux établissements religieux : à la fin du XIIIème siècle, le pays d'Othe et son voisinage immédiat comptaient :

- trois établissements cisterciens : Pontigny, Vaultuisant et la Cour-Notre-Dame (voir carte ci-après) ;
- trois monastères prémontrés : Dilo, Fossemore, et Valprofonde (**m**) ;
- une abbaye de moniales bénédictines : La Pommeraie ;
- deux prieurés de Grandmont : l'Enfourchure et Ligny (**n**) ;
- quatre commanderies du Temple : Coulours, Mesnil-Saint-Loup, Turny et la Madeleine de Joigny,
- et deux commanderies de l'Hôpital : Cerisiers et Saint-Thomas de Joigny.

A ces établissements principaux s'ajoutait un nombre important de prieurés, de prieurés-cures, de « granges », de « membres » disséminés dans toute la contrée. (5)

SOURCES

- (1) **QUILLET** : dictionnaire encyclopédique 1953 - p 63.
- (2) **Abbaye de Pontigny** : exposition cistercienne, le 23.08.1998.
- (3) « *Histoire de la France et des Français, au jour le jour* », fascicule : « les premiers Capétiens - 987-1137 » Robert Laffont 1992, p 11.
- (4) **Patrice BECK**, Maître de conférences à l'Université de Tours, **Philippe BRAUSTEIN**, Directeur d'Études à l'EHESS et membre du Centre de Recherches Historiques, **Michel PHILIPPE**, chercheur à l'Inventaire (cellule du Patrimoine Industriel) : « *Le bois, le fer et l'eau en forêt d'Othe à la fin du Moyen-Age...* » 1990 - p 1, 2, 3, 5, 6.
- (5) **Paul BENOIST** et **Denis CAILLEAUX** : « Moines et métallurgie dans la France médiévale » A.E.D.E.H. Picard Diffusion 1991, p 205, 6, 179, 180, 184, 181, 193, 198, 199.
- (6) **Alain DUMESNIL** et l'**Amicale du Pays d'Othe** : « *Entre Bourgogne et Champagne, Chailley en Pays d'Othe* » - Imprimerie M. Mercier, Juin 1983 - p 3, 12.
- (7) **Augusta HURE** : Officier de l'Instruction Publique, Conservatrice des Musées de Sens « *Origine et formation du fer dans le Sénonais* ». B.SSHY 1919 - p 91 à 95, 64, 76 à 85.
- (8) « *Pièces concernant la question de la délimitation des territoires entre Chailley et Venisy* » - procuré par **Guy MIRE**, ancien Maire de Venisy.

(9) **A.D. YONNE** Série M. **M.F. MOLARD** « *Inventaire Sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790 - Yonne - 2ème partie - Tome III* ». p 363 et s.

(10) **A.D. YONNE** : 2 F. 204 - **Nicole SPORTES** : Maîtrise d'histoire - Paris I - 1990. « *Droits d'usage et d'exploitation du fer en Forêt d'Othe, XIIème-XVème siècles* » p 46, 47, 113, 114, 111, 117, 94, 110, 118, 119, 129, 132.

(11) **Philippe BRAUNSTEIN** « *Les forges champenoises et la comtesse de Flandre* » (Annales : économies, sociétés, etc...).

(12) **François GENREAU** « *La toponymie dans le canton de Briennon* » Géo 89 n° 28 - p 75, 76.

(13) **Patrice BECK** : conférencier le 22 avril 1994, lors d'une rencontre organisée par Madame MARTEL, Présidente de l'ARPA (Animation et Recherches en Pays Aixoises), et dont le thème était « *La métallurgie ancienne, le fer, en Pays d'Othe* ».

GLOSSAIRE

- a) **Chartes** : ancien titre écrit, réglant des intérêts, accordant ou confirmant des privilèges ou des franchises. Au Moyen-âge signifiait toute espèce d'acte.
- b) **Droits d'usage** : en général droits de prendre, sur la propriété d'autrui, des choses nécessaires à la consommation.
- c) **Alleu** : propriété libre de tous droits seigneuriaux.
- d) **Aumône** : en droit féodal, terre donnée à l'église en toute franchise des droits qui appartenaient au seigneur sur les autres concessions féodales ou censières.
- e) **Cartulaire** : livre ou registre sur lequel on inscrivait autrefois les chartes, les titres, les actes de donations, de vente, etc...
- f) **Moines blancs** : ordre cistercien où les moines sont habillés de blanc.
- g) **Cistercien (ne)** : qui appartient à l'Ordre de Citeaux (Côte d'or).
- h) **Ferron** : marchand de fer ou de petits objets en fer...
- i) **Minières** : mines peu profondes, qui s'exploitent à ciel ouvert.
- j) **Procédé direct de réduction du minerai** : dans les bas-fourneaux anciens, la température n'était portée qu'à 1 100° à 1300 °, suffisante pour la fusion de la gangue, mais insuffisante pour donner du fer à l'état liquide forgeable ; il se présente à l'état pâteux « *l'éponge* » non raffiné, débarrassé seulement d'une grande partie d'éléments de la gangue devenus liquides : « *les scories* ».
- k) **Loupe** : masse de fer incandescente que l'on porte sous le marteau-pilon.
- l) **Halde** : résidu de la gangue ou du minerai de rebut.
- m) **Prémontrés** : membres d'un ordre de chanoines réguliers fondé en 1120 à Prémontré (Aisne).
- n) **Grandmont** : ordre de religieux créé en 1124, sur la colline boisée de Grandmont près de Muret (Hte Garonne)

William PAILLERY (A843)

Quartiers Champenois de Gilles MARTINEAU (A 1750)

Génération IV

14 - JOVIN Joseph Alfred , o 31/03/1880 Paris 15eme, + 02/05/1920 Paris 20eme, x 14/08/1909 Troyes (10)
15 - BELLEMERE Edmonde Marie, o 30/10/1878 Nogent sur Seine (10), + 06/03/1944 Paris 20eme

Génération V

30 - BELLEMERE Louis Edmond, o 17/08/1852 Nogent sur Seine (10), + 01/05/1893 Paris 14eme, n'a pas épousé
31 - DUPUIS Marie, o 10/04/1858 Nogent sur Seine (10), + 1909/

Génération VI

60 - BELLEMERE Louis Désiré, o 19/08/1819 Nogent sur Seine, + 04/04/1883 Paris 4eme, x 22/01/1845 La Chapelle St Sulpice (77),
61 - HUMBLLOT Françoise Denise, o 21/03/1813 La Chapelle St Sulpice (77), + 10/02/1877 Nogent sur Seine (10)
62 - DUPUIS Louis Joseph o 22/03/1822 Bérulle (10), + 05/05/1907 Nogent sur Seine, x 26/01/1846 Villadin (10)
63 - MARNOT Marie Angélique, o 11/09/1821 Villadin (10), + 12/03/1902 Nogent sur Seine (10)

Génération VII

120 - BELLEMERE Jean Baptiste Roch, o 28/05/1793 Nogent sur Seine (10), y + 30/05/1886, y x 07/03/1816
121 - MOGNOT Catherine Elisabeth, o 21/10/1783 Le Mériot (10), + 08/10/1824 Nogent sur Seine (10)
124 - DUPUIS Pierre Charles, o 1780 St Mard en Othe (10), +
125 - BONNIN Marie Jeanne
126 - MARNOT Pierre Ambroise, Epiphane, o 4794 Villadin (10), + 19/04/1871 Nogent sur Seine, x 06/12/1820 Villadin
127 - DOUINE Virginie Edmée, o 15 frimaire an 9 Villadin (10), + 19/04/1871

Génération VIII

240 - BELLEMERE Guillaume Antoine Victor, o 22/12/1763 Nogent sur Seine (10), y + 01/03/1814, y x 19/06/1787
241 - PIQUET Anne Marie, o 09/10/1757 Nogent sur Seine (10), y + 01/06/1814
242 - MOGNOT Jean, + 10 floréal an 6 Le Mériot (10), y x 25/11/1766
243 - LOMBARD Edmée Marguerite
252 - MARNOT Edme, o ca 1774, + 25/03/1814 Pâlis (10),

253 - DOUINE Angélique Julie
254 - DOUINE Jean Pierre, o 12/07/1768 Villadin (10), y x 02/06/1789
255 - VINCENT Louise Edmée, o 28/01/1762 Villadin (10)

Génération IX

480 - BELLEMERE Antoine, o 13/02/1739 Nogent sur Seine (10), y + 06/09/1786, y x 29/01/1760
481 - CHERCUISTE Jeanne, o 02/05/1737 Nogent sur Seine (10), y + 09 messidor an 3
482 - PIQUET Claude, o 21/05/1711 Nogent sur Seine, y + 26/02/1784, y x 22/11/1752
483 - RIGEON Anne, o 18/09/1731 Nogent sur Seine (10), y + 13 vendémiaire an 14
484 - MONIOT (MOGNOT) Antoine
485 - VAUGIER (VAUGIEN) Anne
486 - LOMBARD Gabriel
487 - ROBIN Edmée
508 - DOUINE Pierre, + 10/11/1819 Villadin (10), y x 27/01/1760
509 - LAURY Jeanne
510 - VINCENT Jean Baptiste, o 11/02/1726 Villadin (10), y + 05 brumaire an 12, x
511 - GAUTHERIN Edmée, o ca 1730, + 16/06/1788 Villadin (10)

Génération X

960 - BELLEMERE Antoine, o 23/07/1702 Nogent sur Seine (10), y + 25/01/1741, y x 22/11/1728
961 - GABUT Jeanne : o 05/06/1702 Nogent sur Seine (10), y + 08/02/1760
962 - CHERCUISTE Philibert, o 24/10/1701 Nogent sur Seine (10), y + 13/12/1738, x
963 - SEURAT Marie Anne, o ca 1704, + 09/11/1764 Nogent sur Seine (10), xx Jean FURAT
964 - PIQUET Simon Antoine, o 09/01/1681 Nogent sur Seine (10), y + 19/12/1751, y x 01/09/1703
965 - GILLON Geneviève, o 11/03/1684 Nogent sur Seine (10), y + 06/07/1756
966 - BREGEON Jean Nicolas, o 04/05/1705 Nogent sur Seine (10), y + 09/11/1746, y x 11/02/1727
967 - RISSEY Denise, o 07/03/1704 Nogent sur Seine (10), y + 17/08/1760
1016 - DOUINE Jacques, o 30/08/1702 Villadin (10), y + 31/05/1760, y x 12/02/1725
1017 - VINCENT Jeanne, + 08/04/1766 Villadin (10)
1018 - LAURY Jean, x 1 24/11/1734 Villadin Marie VINCENT, x 2 13/02/1741 Villadin (10)
1019 - MASSON Marie, + 26/05/1780 Villadin (10)
1020 - VINCENT Michel, + 21/05/1730 Villadin (10), x
1021 - BONNIN Marie, + 20/03/1764 Villadin (10)

Génération XI

1920 - BELLEMERE Jean, o 21/04/1667 Nogent sur Seine (10), y + 10/07/1722, y x 09/01/1695
1921 - NOEL Anne

1922 – GABUT François, + 23/10/1726, x 04/02/1697
Nogent sur Seine (10)
1923 – CHAILLOT Marie, o ca 1671, + 23/10/1726
Nogent sur Seine (10)
1924 – CHERCUISTE Philibert, x 22/09/1697
Nogent sur Seine (10)
1925 – MARCHAND Jeanne
1928 – PIQUET Anthoine, x 10/01/1680 Nogent sur
Seine (10)
1929 – GIROUX (GIROULT) Anne
1930 – GILLON Jean dit l'ainé, o ca 1645, +
26/09/1714 Nogent sur Seine (10), y x 08/10/1668
1931 – GUENON Anne, o ca 1645, + 01/12/1714
Nogent sur Seine (10)
1932 – BRIGEON Nicolas, x 07/10/1696 Nogent sur
Seine (10)
1933 – L'HERMITE Madeleine
1934 – RISSEY Etienne, o ca 1670, + 29/07/1720
Nogent sur Seine (10), y x 03/06/1703
1935 – DAMPTEILLE Denise
2032 – DOUINE Louis, + 03/12/1737 Villadin (10), x
2033 – CHAMPENOIS Edmée
2034 – VINCENT Jean, + 30/01/1754 Villadin (10)
2035 – NOBLAT Jeanne
2036 – LAURY Edme (LORY), + 29/08/1728
Villadin (10), x
2037 – MAHAUT Edmée, + 01/12/1754 Villadin (10)
2038 – MASSON Etienne
2039 – BENOIT Anne

Génération XII

3840 – BELLEMERE Guillaume, + 09/01/1695
3841 – DENIS Catherine, + 09/01/1695/
3842 – NOEL Pierre
3843 – PALOIS Jeanne
3844 – GABUT François, o 07/05/1633 Nogent sur
Seine (10), y + 04/03/1706, x
3845 – CABEAU Jeanne
3846 – CHAILLOT Denis
3847 – MILET Marie
3848 – CHERCUISTE Nicolas, + 22/09/1697/
3849 – SANCIE Jeanne
3850 – MARCHAND Pierre, + 22/09/1697/
3851 – JACQUE Anne, o ca 1633, + 14/03/1696
Nogent sur Seine (10)
3856 – PIQUET Fumay, + 10/01/1680/
3857 – BOUCHER Edmée, + 10/01/1680/
3858 – GIROUX Anthoine
3860 – GILLON Denis, + 08/10/1668/
3861 – FLISETTE Claire
3862 – GUENON Claude
3863 – LE ROY Marie
3866 – L'HERMITE Jacques, 07/10/1696/
3867 – CROCHET Jeanne
3868 – GUYOT Anne
3870 – DAMPTEILLE Nicolas
3871 – SOULY Antoinette
4066 – CHAMPENOIS Edme, + 18/11/1715 Villadin
(10)

4067 – COLSON Jeanne, + 11/11/1681 Villadin (10)

Génération XIII

7688 – GABUT Claude
7689 – FUSAND Nicolle
8132 – CHAMPENOIS Edme, o 04/04/1615 Marcilly
le Hayer (10)
8133 – SAINTAR Jeanne
8134 – COLSON Jean, + 13/03/1671 Villadin (10)

Génération XIV

16266 – SAINTAR Martin, + 16/04/1681 Villadin
(10)
16267 – HACQUIN Edmée, + 27/02/1647 Villadin
(10)

VOYAGE

Un après-midi à Provins

Provins est une cité médiévale contenant plus de 150 monuments classés. Comme toute cité de cette époque, Provins a eu des remparts qui mesuraient 8 kilomètres de long. Il en reste aujourd'hui 2 kilomètres dont une partie est en restauration.

On y trouve aussi la Tour César. Bien que la légende fasse remonter Provins à l'époque romaine, cette tour fut construite au XII^e siècle. Elle existait en 1137, date à laquelle Thibaud II octroya une charte la donnant comme limite de la Foire.

La Grange aux Dîmes était un lieu qui tenait de marché couvert. Les Toulousains y furent locataires pendant un an en 1223. La salle basse servit d'entrepôt, le rez-de-chaussée de boutique et l'étage d'habitation.

Dès 1230, le drap de Provins (d'un bleu presque noir) est très réputé. Sa couleur est obtenue par un mélange de noix de galle, de sel de fer et de sel de cuivre. Les pièces d'étoffe étaient marquées d'un sceau de métal.

S'il y avait foire, le changeur (ancêtre du banquier) tenait sa table ou banc, en plein air, dans une boutique ouverte sur la rue. Le comte prélevait redevance sur les contrats marchands-changeurs. Ces conventions étaient notées par l'écrivain public.

A Provins, on travaillait également l'argile et la pierre. L'argile est encore exploitée de nos jours mais à ciel ouvert.

Le déclin de Provins intervint avec le rattachement du comté à la couronne et surtout avec la guerre de Cent Ans.

Pascal BARON (A1569).

NDLR : L'Office du Tourisme de Provins propose une foule de visites et d'activités ; les différents spectacles et plus particulièrement les journées médiévales en juin attirent de nombreux visiteurs.

A PROPOS DE ...

La fabrique

La fabrique ou trésor est l'institution qui gère les biens de la paroisse. Elle dispose de recettes variées : revenus des biens et des rentes diverses, légués ou donnés par les bienfaiteurs, accumulés de génération en génération, produit des quêtes, de la location des bancs, droits de sépulture, vente de produits divers (herbe, fruits du cimetière, vieux matériaux). En échange de quoi, elle doit assurer l'entretien de l'église et des bâtiments paroissiaux, l'achat et le renouvellement du mobilier et des objets du culte, la fourniture des bougies et chandelles, des cierges, des hosties et du vin de messe. La décoration de l'église lui incombe lors de certaines fêtes. Elle doit payer les messes fondées par les bienfaiteurs qui désirent que la paroisse prie pour eux après leur mort.

Les gestionnaires de la fabrique - qu'on les appelle marguilliers, trésoriers, procureurs - sont en principe élus par l'assemblée des habitants. En fait, ils sont plus souvent cooptés par le conseil de fabrique constitués par les anciens marguilliers. Ils sont généralement choisis dans la classe sociale élevée de la paroisse. Il arrive que l'on s'arrange pour que les marguilliers soient en fonction deux ans, de sorte qu'un ancien fonctionne avec un nouveau. Vers la fin de l'Ancien Régime, le clergé essaie d'être présent lors de l'élection pour écarter un indésirable. Il conteste parfois le bien-fondé de l'attribution de cette fonction à des laïcs.

Les comptes de fabrique, copiés sur un registre, sont visés par l'autorité ecclésiastique. Il est intéressant d'y relever le produit de la quête (quoiqu'il soit hasardeux d'en tirer des conclusions quant à l'empressement des fidèles). On peut se rendre compte du prix de certaines denrées, des salaires d'une journée de travail. On y observe le calendrier liturgique paroissial, la façon de célébrer les fêtes, les grandes campagnes d'entretien ou de rénovation.

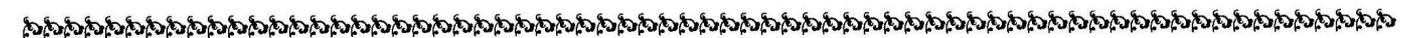
Rares au XVI^e siècle, ils sont bien conservés aux XVII^e et XVIII^e siècles. On peut y voir les bonnes et les mauvaises années. Comme le but de la fabrique n'est pas d'accumuler de grosses sommes qui pourraient attirer l'attention du fisc, les bénéfices sont utilisés au bout de quelques années. Toutefois, certains voient, dans la gestion du trésor de fabrique, la possibilité de fonctionner comme un crédit agricole, ce qui expliquerait la mauvaise volonté dont certains témoignent fréquemment lorsqu'on leur demande de rendre leurs comptes et de verser les reliquats à leurs successeurs.

La fabrique sert à l'occasion de fonds de réserve pour la communauté quand celle-ci doit faire face à des dépenses exceptionnelles (impôts spéciaux, hébergement de gens de guerre, digues, chemins, travaux d'intérêt commun)

Les derniers travaux des historiens cités par Marc Venard et Anne Bonzon laissent à penser qu'après qu'on ait longtemps pensé que les deux institutions, laïque et religieuse, et leurs deux caisses étaient bien séparées, il n'en ait rien été, du moins jusqu'aux derniers siècles de l'Ancien Régime. Avant que le mot syndic ne désigne le ou les responsables de la communauté des habitants, on utilisait couramment le mot de marguillier pour désigner cette fonction. Il semble que, dans la France du Nord, la communauté d'habitants n'ait eu de budget distinct de celui de la fabrique que là où subsistaient des biens communaux d'une certaine importance.

Marie-France Solignac (A853)

Source : Marc Venard et Anne Bonzon, *La religion dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Carré Histoire, Hachette Supérieur.



I ... comme

indulgence : rémission totale ou partielle d'une peine infligée à l'âme d'un défunt pour ses péchés. Elle est souvent accordée en échange d'un pèlerinage, d'actions pieuses, d'un achat de messe, etc...

insinuation ecclésiastique : formalité d'enregistrement, dans chaque diocèse, des actes concernant les bénéfices.

insinuation laïque : formalité de consignation, c'est-à-dire d'enregistrement des actes, instituée en 1539.

intendant : représentant du roi dans une généralité. Il a des pouvoirs de police, justice et finances.

D'après le Vocabulaire historique de la France Moderne, Paul DELSALLE, Nathan Université.

Marie France SOLIGNAC (A 853)

QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ECRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRENOM, ADRESSE ET NUMERO D'ADHERENT SUR CHAQUE QUESTION**

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

| | | | | | |
|----------------------------|-----|------------------------------|-------|-----------------|------|
| naissance | ° | avant 1750..... | /1750 | père..... | P |
| baptême | b | après 1750 | 1750/ | mère | M |
| mariage | x | douteux | ? | filie..... | fl |
| contrat de mariage | Cm | environ (date) (circa) | ca | parrain | p |
| divorce |) | filis | fs | marraine | m |
| décès | + | fille (filia) | fa | témoïn | t |
| nom/prénoms inconnus | N.. | veuve (vidua) | va | testament | test |

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y + 30/3/1768, y x 4/6/1736.

Notre responsable courrier, Madame Josiane MORNAT, étant momentanément empêchée de participer à cette revue, un certain nombre de questions n'ont pu être traitées. Dès que cela sera possible, nous les publierons. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ce désagrément. Madame Marie-France FEVRE (A553) a très aimablement accepté de prendre le relais, nous l'en remercions. La numérotation des questions a été modifiée pour éviter des risques d'erreur.

00.400 BERLOT/REGNIER (10) Ch. asc dates et lieux ° X du couple BERLOT Jean et REGNIER Edmée ca 1655

P. MIGNOT (A1504)

00.401 BERTAUD/DEVELUISE (10) Ch. asc. dates et lieux ° X du couple BERTAUD Jean et DEVELUISE Julie ca 1685

P.MIGNOT(A1504)

00.402 BEZANCON/COIFFIER (10) ch. date et lieu X Laurent Joseph BEZANCON et Elisabeth COIFFIER,d'où une fl Marie-Elisa ° ca 1848 à??? X avec François ANTOINE (où et quand?)

Edmée DUBOIS (A1445)

00.403 BLOSSE/MACEY (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X BLOSSE Jean et MACEY Marie ca 1683

P.MIGNOT(A1504)

00.404 BOUDIER/GUICHARD (10) ch. asc. dates et lieux de ° X + du couple BOUDIER Christophe lieutenant de justice à LA VILLENEUVE AUX RICHES HOMMES y + 27/11/1691 X GUICHARD Anne y + 5/11/1694 d'où plusieurs enfants dont : Edme lieutenant de justice de cette paroisse et X 29/06/1693 Anne GUILLAUME, Anne X 21/11/1686 TRANCAULT. COURTOIS Claude, Madeleine X 1/11/1688 TRANCAULT MARCAULT(OT) Louis, procureur fiscal, Jean-Marie X LECLERC Jeanne + 13/02/1700 T. XX MATHIEU Louise.

Serge LACAVE(A1570)

00.405 BOURDETON/JOUE (10) Ch. dates et lieux ° X + BOURDETON Madeleine °1676 PLESSIS BARBUISÉ??? (un frère Nicolas) X JOUE Jean, d'où une fille X BOIVIN Jean à LA CELLE SOUS CHANTEMERLE (51) 25/11/1724, s'y XX PREVOTAT Serein à LA C.S.C 1/02/1700; elle était encore vivante. en 1724.

Serge LACAVE(A1570)

00.406 CHALOIS/VANNEAU (10) Ch. dates et lieux ° + CHALOIS Noël ° ca 1639 X LEONARD Jeanne + 27/10/1675 LA SAULSOTTE (10), XX CORNILLON Suzanne y + 24/10/1680, XXX VANNEAU Anne 19/07/1681 L.S. d'où un fs Jean-Baptiste ° 3/07/1697 MONTPOTHIER. Vivants au X de leur fille Marie-Anne .avec PETITHOMME Louis 23/09/1706 L.S. (bans publiés aussi à CHALAUTRE (77).

Serge LACAVE(A1570)

00.407 COCHOIS/GUILLAUME/LERICHE (10) Ch. dates et lieux ° X + COCHOIS Antoinette fille de Jean + 9/05/1691 ST MAURICE AUX RICHES HOMMES (10) X GUILLAUME Charles + 19/02/1686 LA VILLENEUVE AUX RICHES HOMMES (10),s'y XX LERICHE Etienne Hilarion (de VILLEMAUR) 15/06/1693 ..Antoinette n'est pas dcd à L.V.A.R.H peut-être à VILLEMAUR ? Une soeur Edmée fe de COURTOIS Claude de TRANCAULT(10).l'un des époux semble cousin de PONCY Guillaume.

Serge LACAVE(A1570)

00.408 DE HEURLE(DESHEURLE)/FELIX (10) Ch. asc. dates et lieux ° X + Laurent DEHEURLE et FELIX Anne °et + NOGENT/AUBE??

Cyril ROYER(A1773)

Guy FERET(A1882)

00.409 DENIZET/BERNAUDAT (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple DENIZET Jean et BERNAUDAT Edmée ca 1666

P.MIGNOT(A1504)

00.410 DRIEZ/DOUGE (10) Ch. asc. ° X + Edme DRIEZ et Anne DOUGE d'où Jeanne°1674 ONJON, Charlotte °1676, Anne°1679, Louis °ca 1687.

Françoise SAINTON(A816)

00.411 DROTHIER/GERARD (10) Ch. asc. dates et lieux ° X Jean DROTHIER +21/08/1787 DAMPIERRE(10) et GERARD Marguerite ° et +.

Guy FERET(A1882)

00.412 DRUJON/MAILLARD (10) Ch. dates et lieux de ° X + de Isabelle DRUJON ° ca 1834 X/1869 fl de Nicolas Hubert Philippe et Jeanne Etienne MAILLARD,et X + de son frère Nicolas Augustin DRUJON °VILLEHARDOUIN 4/05/1844.

Edmée DUBOIS(A1445)

00.413 FOURRIER/COUSIN (10) Ch.°et asc. du couple Claude FOURRIER °ca 1717 BAROVILLE (10)? +10/09/1750 (33ans) BAROVILLE et Marie COUSIN °ca 1708 à??+11/06/1781 (73 ans) d'où un fs François y ° 20/01/1745.

Marcel THIERRY(A1818)

00414 GODEFERT/RENAULT (10) Ch. date et

lieu + de GODEFERT Charles Antoine ° 9/06/1845 RADONVILLIERS X 6/09/1869 MATHAUX avec RENAULT Sophie Julienne y + 12/06/1900

Christiane GODEFERT(A1577)

00.415 GODEFERT/BELGRAND (BELHURE) (10)(52) Ch. dates et lieux ° X ca 1660 et + de GODEFERT Claude X BELGRAND Jeanne de CHERVEY(10) d'où un fs Claude ° ca 1661 LANTY (52) recteur d'école s'y X 8/02/1684 avec GRAVIER Marguerite ° ca 1667 fl de Jean et Françoise BERTHELEMY.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.416 GODEFER/BABEL (10) Ch. dates et lieux ° X + GODEFER Nicolas dit La Sandalle (valet de pied de Mr le Duc D'Orléans) + 4/05/1656 BEUREY(10) X BABEL Jeanne d'où deux enfants: Edmée y ° ca 1646 y X 1/03/1666 avec FRIZON François , Jacques y° ca 1649 et a eu comme parrain Jacques de POTIERS escuyer sieur de Belle Epine.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.417 GODEFER/FRIZON (10) Ch. dates et lieux ° X + GODEFER Jeanne ° ca 1624 X FRIZON Jacques d'où un fils François ° 17/09/1645 BEUREY(10).

Christiane GODEFERT(A1577)

00.418 GODEFERT/CONNERT(ART) (10) Ch. date et lieu ° ca 1685 GODEFERT Nicolas recteur d'école, ca 1740 avec CONNERT(CONNART) Philippe d'où un fils GOTTEFER Florent Nicolas ° 8/04/1715 THIEFFRAIN(10) X avec GIGOT (GIGAUT) Edmée de VENDEUVRE(10).

Christiane GODEFERT(A1577)

00.419 GODEFERT/BORDEREAUX (10) Ch. date et lieu X ca 1907 GODEFERT Gilbert Zacharie, parqueteur avec BORDEREAUX Léonie d'iù un fils Georges Marcel ° 10/05/1909 DOLANCOURT(10) X.... avec MOGIN Eliane.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.420 GODEFERT//DEBAILLEUX (10) Ch. desc. de GODEFERT Daniel Jean-Baptiste, coiffeur, ° 1/10/1865 DIENVILLE(10) X 8/05/1905 REIMS(51) avec DEBAILLEUX Adèle, tisseuse.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.421 GOTFERT/MAGNIEN (10) Ch. desc. GOTFERT Louis André, tisserand, X 26/10/1840 DIENVILLE(10) avec MAGNIEN Emée Thais, lingère.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.422 GOTTEF/ERT (10) (62) (92) Ch. desc. et date et lieu + GOTTEFER Arthur Emile ° 16/03/1881 VENDEUVRE X 18/03/1916 CHAVILLE(92) avec DEVIGNE Virginie Adélaïde ° 3/12/1888 AVION

(62) + 16/03/1972 SALLAUMINES (62)
Christiane GODEFERT(A1577)

00.423 GODFERT/JOLIVER (10) Ch. desc. de GODEFERT Pierre, clerc de notaire, X 9/02/1846 BRIENNE LE CHATEAU(10) avec JOLIVER Marguerite, modiste.

Christiane GODEFERT(A1577)

00.424 GODEFERT/GOTTEFER/GAUDEFERT/GOUTEFERT. Souhaite entrer en contact avec toutes personnes étudiant ou ayant rencontré ces patronymes

Christiane GODEFERT(A577)

00.425 HORIOT (10) Ch. date et lieu ° HORIOT Lazare fs de Théodoric et DUMONT Jeanne, X 13/11/1674 FROUARD Anne RICEY BAS, y + 19/11/1693 ca 45 ans.

Simone FOURNIER (A1835)

00.426 JACQUOT/ROBERT (10) Ch. asc. X de Brice JACQUOT x Magdeleine ROBERT LONGSOLS /1720

Cyril ROYER (A1773)

00.427 JAILLANT/AUTRANT (10) Ch. asc. ° + Jacqueline JAILLANT X Léger AUTRANT et XX 1718 BOUY LUXEMBOURG avec Antoine RICHARD..

Françoise SAINTON(A816)

00.428 JAILLANT/CHEMIN (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple JAILLANT Pierre et CHEMIN Anne ca 1680

P.MIGNOT(A1504)

00.429 JEANNERET/FOURNIER (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple JEANNERET Jean et FOURNIER Marguerite

P.MIGNOT(A1504)

00.430 LABILLE/VALOIS (10) Ch. asc. dates et lieux X + LABILLE Jean-Baptiste °24/06/1717 AVANT LES RAMERUPT(10) et ° et + ?VALOIS Savine sa fe.

Guy FERET(A1882)

00.431 LACROIX/JAMIN (10) Ch dates et lieux ° X + du couple Nicolas LACROIX X /1739 avec Marie JAMIN + à MESSON(10) 21/07/1780 (66 ans).

Mme THIERRY- GUERINOT(A1836)

00.432 LAINE/BEGUE (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple LAINE Jean et BEGUE Gabrielle ca 1680

P.MIGNOT(A1504)

00.433 LARCHE/CAILLOT (10) Ch. asc. dates et lieux ° X du couple LARCHE Claude et CAILLOT Edmée ca 1674

P.MIGNOT(A1504)

00.434 LECORCHE/LUTEL (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple LECORCHE Nicolas et LUTEL Gilette ca 1682

P.MIGNOT(A1504)

00.435 LESPAGNOL/MAILLAT (89) Ch. dates et lieux ° X + du couple Edme LESPAGNOL et Edmée MAILLAT X probable SORMERY(89)/1722, tous deux y +1762 (année du X du fs Edme LESPAGNOL à BUCEY EN OTHE(10) le 14/06/1762 avec Hélène GALIER).

Mme THIERRY-GUERINOT(A1836)

00.436 LESPAGNOL/MAILLAT(89) ch. date ° Edme LESPAGNOL ca 1722 à SORMERY(89) fs de Edme LESPAGNOL ET Edmée MAILLAT.

Mme THIERRY-GUERINOT(A1836)

00.437 LIZARD/LAFFILE Ch. asc. ° X + Catherine LIZARD X Antoine LAFFILE d'où une fille Anne est ° 1683 LUYERES.

Françoise SAINTON(A816)

00.438 LOREZ(EY)/HERBIN (10) Ch. asc. dates et lieux ° + du couple Rémi LOREZ X Marie-Catherine HERBIN 6/07/1739 LENTILLES (10)

Mireille DRAPPIER(A1311)

00.439 MARNAT/AUBERTIN (10) Ch. asc. dates et lieux ° X + François MARNAT et Pierrette AUBERTIN il serait + le 17/02/1717 à HAMPIGNY (10).

Mireille DRAPPIER(A1311)

00.440 MENUUEL (51) Ch. asc. et date et lieu + de MENUUEL Adèle ° 13/04/1843 ST OUEN (51) y X 7/10/1861 COSSON Romain ° 30/08/1830 ST OUEN..

Guy FERET(A1882)

00.441 MICHON/DAUPHIN (10) Ch. asc. dates et lieux de ° X du couple MICHON Louis et DAUPHIN Nicole ca 1675/

P.MIGNOT(A1504)

00.442 MIGNOT/BESANCON (10) Ch. date et lieu X 1818/1823 MIGNOT Alexis ° 11 brumaire an 7 (1/11/1798) MESSON (10) X BESANCON Marie-Madeleine ° 1798 DIERREY ST PPIERRE(10) + 14/12/1839 NOGENT S/SEINE (10) 41 ans , XX avec GUYOT Célestine 2/11/1840 VILLELOUP(10).

P.MIGNOT(A1504)

00.443 PAIN/BERTHELIN (10) Ch. as/c. ° X + Edmée PAIN X Edme BERTHELIN d'où une fille

Brigitte X 1702 /MOUSSEY avec Claude CHUTRY.

Françoise SAINTON(A816)

00.444 PETITHOMME/LEPAGE (10) Ch. dates et lieux ° X PETITHOMME Jacques ° 12/06/1619? LA SAULSOTTE (10) y + 1/05/1692. X LEPAGE Adrienne ° ca 1639 et + L.S; 18/04/1699 d'où Jacques X 26/09/1685 MASSEY Barbe, Edme X 5/02/1695 GOBINOT Jeanne, Pierre X 27/01/1693 GENTIL Marie, Louis X 7/02/1695 BARDET(AT) Marie. L'épse semble cousine de BARDET(AT) Claude et Vincent.

Serge LACAVE(A1570)

00.445 PETITHOMME/MASSEY (10) Ch. dates et lieux de ° + PETITHOMME Jacques, fs de Jacques, X 26/09/1685 LA SAULSOTTE(10) MASSEY Barbe y + 4/08/1731 ° ca 1659/60 fille de Jean. Témoin au + Barbe , MASSEY Pierre(frère ou neveu). Témoin au X LEROY Pierre, beau-frère de l'épse.

Serge LACAVE(A1570)

00.446 PILLARD/DROTHIER (10) Ch. asc. et + PILLARD Marie-Thérèse° 12/09/1780 DAMPIERRE (10), X 04/07/1808 DROTHIER Jean-Jacques.

Guy FERET(A1882)

00.447 POUGEOISE (10) Ch. informations, liens de parentés, histoire, descendance de Jean P. doyen de ST PIERRE de TROYES (XVème), Jean P. évêque de TROYES (XVème), Nicolas P. garde du sel à NOGENT (XIVème), Claude Ier P. garde du sel à NOGENT (XVème), Claude II P., garde du sel à NOGENT(XVIème), Laurent P....

Alain POUGEOISE(A1612)

00.448 THOMAS/SOULLIARD (10) Ch. asc. X de Louis THOMAS et Marie SOULLIARD de ONJON /1730

Cyril ROYER(A1773)

00.449 TONNELOT/DOUCOT) (10) Ch. asc. X de Zacharie TONNELOT X Jeanne DOUCOT BLAINCOURT /1720

Cyril ROYER (A1773)

00.450 VALLET/BLESSIER(BLOSSIER) (10) Ch. asc. dates lieux ° X + de Pierre Joseph VALLET et Marie BLESSIER, lui serait + le 24/01/1808 ROSNAY LHOPITAL(10).

Mireille DRAPPIER(A1311)

00.451 VAUDE/MALTERRE (10) Ch. asc. ° X + Pierre VAUDE X /1672 avec Marie MALTERRE. Il était capitaine des bagages du roy en 1684 et procureur en justice de VAUDES. En quoi cela consistait-il?

Françoise SAINTON(A816)

00.452 VERDIN/NOIROT (10) Ch. asc. ° X du couple Thomas VERDIN °ca 1739 BAROVILLE?? et

+ 26 fructidor an 9 (13/09/1801) (62 ans) BAROVILLE(10) et Antoinette NOIROT ° ca 1741 à?? y +20 nivôse an 3(09/01/1795) (54 ans),d'où une fille Françoise °19/01/1774 VITRY LE CROISE. Pas trouvé le X dans l'Aube ?? 1774.

Marcel THIERRY(A1818)

00.453 VILLAIN/GAUTHIER (10) ch. asc. ° X + Antoine VILLAIN X Marie GAUTHIER d'où une fille Laurence X 1696 ST NABORD avec François BERNARD.

Françoise SAINTON(A816)

00.454 VILLAIN/GUILLIER (10) Ch. asc. ° X + Anne VILLAIN X Edme GUILLIER d'où une fille Marie ° LONGSOLS X 1725 AVANT LES RAMERUPT avec Edme LABILLE.

Françoise SAINTON(A816)

00.455 BARROIN/QUINOT (10) Ch. desc. de Pierre BARROIN X Euphrasie QUINOT sans doute à LOCHES(10) deuxième moitié 19ème siècle.

Jean_Christophe QUINOT(A822)

00.456 QUINOT (10) Ch; desc. de Gustave QUINOT et Eugène QUINOT vivant respectivement à VIVIERS SUR ARTAUT et LOCHES SUR OURCE fin 19ème.

Jean_Christophe QUINOT(A822)

00.457 QUINOT (MUSSY/SEINE) Ch. tous renseignements sur famille QUINOT vivant à MUSSY/SEINE (10) début 17ème. (ex. Mathieu QUINOT archer) et rech. toute personne ayant travaillé ou travaillant sur série B et sous séries 1B-2B-3B *aux AD de l'AUBE pour échange de données.*

Jean-Christophe QUINOT(A822)

00.458 Huguenots. Quelqu'un a-t-il étudié l'histoire des Huguenots et principalement ceux qui ont émigré vers l'Allemagne et venant bien sûr de l'Aube.? Avez vous des listes de ces émigrants ? et les villes d'accueil ?

Michel GAUTHRIN (A1789)

Questions arrêtées au 15/09/2000.



RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE**

Notre responsable courrier, Madame Josiane MORNAT, étant momentanément empêchée de participer à cette revue, un certain nombre de réponses n'ont pu être traitées. Dès que cela sera possible, nous les publierons. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ce désagrément. Madame Marie-France FEVRE (A553) a très aimablement accepté de prendre le relais, nous l'en remercions.

00.009 BLASQUE/ROZE (10) ascendance:

2/3 Edme BLASQUE ° 07/07/1724 ST AUBIN(10) y + 17 GERMINAL AN 11 (07/04/1803) 79ans s'y X 04/09/1747 avec Germaine(Geneviève) ROSE ° 18/10/1724 S.A et +?1767/

4/5 Louis BLASQUE, receveur, fermier de la terre et seigneurie de ST AUBIN ° 16/02/1694 AVANT LES MARCILLY y X 14/04/1714 avec Anne HERLUISON ° et b 3/10/1694 S.A.

6/7 Léonard ROSE ° 29/01/1683 S. A y X 26/11/1709 avec Edmée ANCEAU y ° 29/10/1681

8/9 Louis BLASQUE, laboureur b 22/10/1657 AVANT LES MARCILLY, y + 31/10/1713 , y X 30/09/1680 avec Sébastienne LEFEBURE b 26/03/1658 A..L.M y + 18/12/1710

10/11 Edme HERLUISON, laboureur, receveur de la terre et seigneurie de ST AUBIN, y + 12/03/1704 X 7/02/1685 STE SAVINE avec Edmée BABELIN b 14/06/1665 S.A. + /1721

12/13 Laurent ROSE, vigneron, b 28/07/1641 ST AUBIN y + 28/06/1694 X avec Anne VAUCOULOIRS, sage femme, ° ca 1638, y + 23/03/1703 , (fille ou petite fille de Charles V)

14/15 Nicolas ANCEAU , vigneron, manouvrier, b 24/04/1658 S.A, y + 17/10/1705 , y X 1/02/1677 avec Jeanne FONTAINE, y b 18/01/1654, y + 29/09/1722.

16/17 Michel BLASQUE , laboureur, + 12/02/1680 A.L.M X /1654 avec Marie PONCE.

18/19 Philibert LEFEBURE, procureur fiscal de S.A, b 31/01/1620 NOGENT/SEINE, + 17/01/1667 S.A, y X 24/10/1647. avec Toussainte DUCHAT ° ca 1623.

20/21 Pierre HERLUISON de BOUY, + /1675 X avec Marthe VERNIER.

22/23 Jean BABELIN, cabaretier, laboureur, procureur fiscal et receveur de la seigneurie de S.A, y b jour des innocents 1634 , y + 18/07/1712, X

13/02/1659 ORIGNY LE SEC avec Jeanne BILLOU ° ca 1631 + 16/09/1720 S.A.

24/25 Claude ROSE, vigneron, ° ca 1600 + 2/01/1670 S.A X avec Anne SIMON ° ca 1604 + 14/02/1644 S. A.

28/29 Nicolas ANSEAU le jeune, vigneron +/1668, X 1/12/1640 S.A. avec Jeanne MAISTRE, ° ca 1624, + 25/12/1674 S.A

30/31 Jean FONTAINE l'ainé, laboureur, ° ca 1608, + 2/01/1678 S.A, X /1647 avec Edmée GENNERAT ° ca 1624, + 3/07/1694 S.A.

32/33 Lupien BLASQUES X / 1615 avec Guillemette BEAULAND??

36/37 Etienne LEFEBURE, procureur du roi au baillage de NOGENT/SEINE, b 17/10/1587 PONT/SEINE, + 30/06/1630 NOGENT/SEINE. X avec Catherine GUYON y + 22/01/1641.

38/39 Pierre DUCHAT + 9/09/1642 S.A, y + 29/06/1608, X avec Sébastienne GALLOIS.

44/45 Etienne BABELIN +/1659, X /1633 avec Denise GALLOIS

46/47 Nicolas BILLOU X avec Claire GARNIER

48/49 David ROSE, vigneron, + 1614/1615 X 8/07/1587 S.A avec Catherine BEGUE.

50/51 Samuel SIMON?, manouvrier, +/ 1633 X /1606 avec Jeanne GALLOIS??

56/57 Nicolas ANCEAU, manouvrier ° ca 1589, + 16/03/1649 S.A X avec Marie ???

58/59 Nicolas MAISTRE, +/1646, X 1614/1624 avec Antoinette ou Etiennette BARBOTIN alias GALLOIS.

60/61 Claude FONTAINE le jeune, laboureur, + 1614/1615, X /1595 avec Julienne DANTIGNY.

62/63 Gabriel GENNERAT, laboureur aux ORMEAUX X avec Claudine PICHOT.

72/73 Claude LEFEBURE, marchand à PONT/

SEINE. X avec Marie MARTIN

74/75 Jean GUYON, noble, procureur du roi en l'élection, magasin à sel et eaux et forêts de NOGENT et PONT/SEINE, y ° ca 1550, + 1607, X 1582/ Gillette PIERRON, + 31/10/1617 NOGENT/SEINE.

76/77 Thomas DUCHAT +/1621 X /1583 avec Jeanne CHARPENTIER

78/79 Jean GALLOIS X avec ????

90/91 Michel GALLOIS l'ainé ??, laboureur, 8/05/1642 S.A X avec Anne???

96/97 Nicolas ROSE, boulanger, + /1593 X avec Jeanne???

98/99 Sébastien BEGUE, + 1572/1583, peut-être fils d'Agnès CHEUVRIER, X avec Nicole PROTHEAU alias LAUXEROIS.

100/101 Pierre SIMON X avec Anne MATHIEU

116/117 Nicolas MAISTRE?? le jeune, fs de Nicolas MAISTRE L'ainé, X avec Anne PINEY??, fl de François et Marguerite GALLOIS et petite fl de Jean GALLOIS l'ainé.

118/119 Ambroise BARBOTIN??, laboureur, manouvrier, + 4/12/1616 S.A X avec Catherine VOITERIN??, fl de Martin.

120/121 Jean FONTAINE?? le jeune, meunier au moulin du PARACLET x avec ???

130/131 Pierre PICHOT X avec ??

150/151 Blaise PIERRON + 15/08/1583 NOGENT. SEINE. X avec L aurence CHAUMART y + 10/08/1584;

200/201 ambroise SIMON, + : 1558 X avec Denise MERLIN, test. 6/10/1570 S.A, y + 8/10/1570.

402/403 Jean MERLIN?? + 1517/1518 prob. fs de Jacquin MERLIN, laboureur, + 1513/1517 X avec N.. prob. fl de Jean LE HUCHER, +/1500 et Félicon ??

CG.AUBE

Yves BEAUVILLE(A1513)

00.407 DEHEURLE/FELIX Les prénoms sont différents mais ??, MESNIL LETTRE X 21/11/1707 Michel DEHEURLE 19ans, fs d'Edme et Denise VALLOIS avec FELIX Marie, 19ans, fl de + Sylvestre et + Anne GENON

Bernadette PETITPIERRE

Colette THOMMELIN PROMPT(A1543)

00.48 ENFERT/THOMAS ENFERT Auguste André ° 21/08/1820 SOLIGNY LES ETANGS(10)+? X 12/06/1845 ST AUBIN(10) avec THOMAS Louise Alexandrine ° 09/06/1825 ST AUBIN +?

CG.AUBE

98.181 GARCONNOT/TONNELIER asc.

2/3 Jérôme GARCONNOT, lab à VILLEMAUR y ° 14/04/1672 y X 23/11/1699 avec dispense csg, avec Anne TONNELIER y ° 6/05/1679.

4/5 François GARSONNOT, march.lab.maire de VILLEMAUR y ° 18/02/1635, y + 1/05/1713 (inhumé dans la nef de l'église) s'y X 29/01/1657 avec Charlotte HUCHARD.

6/7 Paul TONNELIER, mtre chirurgien, juré à VILLEMAUR y + 10/05/1688 (inhumé dans l'église) s'y X 4/07/1654 avec Catherine AUDINOT.

8/9 Jean GARSONNOT, X avec Jeanne TUBEUF y

+ 31/05/1662 (inhumée sous le jubé)

10/11 Jean HUCHARD, mesureur au grenier à sel de VILLEMAUR ° ca 1607 y + 23/11/1687 X avec Edmée CHAMPY.

12/13 Claude TONNELIER, mtre chirurgien, juré à VILLEMAUR y ° 12/10/1606, y + 10/10/1679 X avec Catherine MARTIN

14/15 Georges AUDINOT, mtre chirurgien à VILLEMAUR X avec Catherine JACQUET y ° 9/03/1606 y + 24/12/1662.

18/19 François TUBEUF X avec Elizabeth JACQUIN.

24/25 Claude TONNELIER, mtre chirurgien à VILLEMAUR X avec Catherine CHARIGAULT.

28/29 Georges AUDINOT X avec Pérette BRACET

30/31 Jehan JACQUET, procureur au baillage de VILLEMAUR X avec Marguerite JANNET.

Alain BROQUET(A1494)

00.166 HORIOT/FROUARD (10) HORIOT Lazare, vigneron, + 19/11/1693 (45ans) RICEY-BAS fs de Théodoric, vigneron + 1669/1674 pas à R.B et Jeanne DUMONT + 4/10/1665 R.B, s'y X 13/11/1674 avec Anne FROUARD ° 23/03/1654 R.B + 12/01/1771 R. B fille de Michel FROUARD, vigneron et Sébastienne FEUVE .témoins: Nicolas et Jean, frères de l'époux, Vincent FROUARD, Pierre FEUVE, oncles paternel et maternel de l'épouse. un frère Nicolas HORIOT s'y X avec Rose HORIOT fille de + Robert, vigneron. témoins: Jean et Claude, frères de l'époux. Vincent MAUGE, beau-frère de l'épouse, François ROUSSEL, oncle par alliance de l'épouse. J'ai remonté jusqu'en 1607 mais s'il y a des HORIOT, il y a beaucoup de "trous".

Simone FOURNIER (A1835)

00.169 HUBERT/BERNOT (10) Marie BERNOT ° 10/12/1859 TROYES, Isafe, Jules B. ° 3/04/1868 TROYES, Elie B. ° 18/08/1869 TROYES.

Bernadette PETITPIERRE

00.079 / 00.095 MILLOT/REMY (10) Just Théodore MILLOT, négociant, ° 1/02/1801 GYE/SEINE + /1892 fs de Jean M., propriétaire à G. et Brigide CADOT, X 2/11/1826 à TROYES avec Marie Sosie REMY y ° 19/09/1808 + 22/12/1892 à GYE/SEINE fille de Nicolas REMY et Marie-Anne PITANCIER + 24/12/1824 TROYES. témoins au + de Marie Sosie REMY: son gendre BACQUIAS Claude Sébastien Hyppolite, 72ans, notaire à ESSOYES dmt à TROYES, et son petit gendre: MICHELOT Emile, 52ans, notaire dmt à GYE/SEINE.

Jean-Jacques GUBLIN(A1510)

00.085 PARIGOT PARIGOT Julien maitre charpentier ° 1725 + 06/02/1780 TROYES parr. ST NIZIER, 52ans, s'y X 21/08/1747 parr. ST JEAN, 22ans, avec HIVERT Elisabeth y ° 24/02/1727 parr. ST JEAN + 3 germinal an 2 (23/03/1794) TROYES, 68ans.

CG.AUBE

99.084 PERRET/MAURY (10) asc:

2/3 Claude Constantin PERRET, tailleur d'habits à LESMONT, ° 12/04/1766 PARIS(St Nicolas du

Chardonnet + 25/01/1812 LESMONT s'y X
25/01/1795 avec Marie MAURY y ° 10/10/1775 . y +
6/04/1836 s'y XX 8/11/1814 avec François
BIENAIME soldat, s'y XXX 31/08/1823 avec Benoit
BROCHARD ,vigneron.

4/5 Benoit PERRET, homme de confiance à PARIS, St
Nicolas de Chardonnet, X avec Madeleine
CHARRIER °ca 1735

6/7 Pierre MAURY, manouvrier à L. y ° 26/01/1745
y + 13/02/1812 s'y X 25/11/1766 avec
Marie_Madeleine BECHUOT y ° 21/07/1743, y +
30/07/1794. (s'y XX avec Madeleine MERAT vve de
Nicolas VANNIER).

12/13 Jean MAURY, mtre boulanger à L. y +
20/02/1784 s'y X 22/11/1740 avec Catherine CARRE
y + 18/12/1780.

14/15 Nicolas BECHUOT, vigneron à L. y °
5/11/1704 y + 6/11/1769 s'y X 10/01/1729 avec
Jeanne NOSLOT (NOLLOT) y ° 10/10/1704 y +
15/12/1762.

24/25 Nicolas MAURY, mtre boucher et tisserand à
L. y + 11/08/1732 s'y X 31/01/1718 avec Pérette
PAYEN y ° 15/02/1697 + 19/10/1764
MAGNICOURT ,inhumée à L.

26/27 Antoine BECHUOT, manouvrier à L. X barbe
MARSON, y XX 2/11/1719 Jeanne BERGERAT, y
XXX 14/07/1721 Marie CHRETIEN.

28/29 Bonaventure NOLOT, vigneron à L. y +
25/09/1737 s' y X 22/11/1694 avec Elisabeth
BOURGOIN y + 19/03/1720.

48/49 Nicolas MAURY X ???

50/51 François PAYEN originaire de CHAMOY
mtre boucher à L s'y X 1/02/1694 avec Jeanne
BROCHON.

52/53 Innocent BECHUOT, vigneron à L. y +
26/01/1730 X avec Antoinette PERROT y +
24/02/1729.

54/55 Jérôme MARSON X avec Jeanne PERROT

56/57 Denys NOSLOT X avec Nicole??

58/59 Jean BOURGOIN , cordier à L. X avec Jeanne
HENRY qui y + 29/08/1717.

102/103 Nicolas BROCHON, vigneron à MOLINS X
avec Jeanne GUILLAUME.

Alain BROQUET (A1494)

avec l'aide de Pierre AUBRY (A1617)

99.087 POUREE/BROCHARD (10) ascendance:

2/3 Pierre-Louis POUREE, vigneron à LESMONT y
° 2/05/1773, y + 13/07/1852 veuf Marie-Antoinette
MARSON XX 6/07/1818 PRECY ST MARTIN avec
Jeanne-Geneviève BROCHARD y ° 17/02/1788 +
5/02/1854 LESMONT.

4/5 Louis POUREE, vigneron à LESMONT y X
15/11/1763 avec Anne MARSON

6/7 Nicolas Antoine BROCHARD, vigneron à
PRECY ST MARTIN X avec Marie-Jeanne
PRENON??

10/11 Antoine MARSON X Charlotte BOURCIER

Alain BROQUET (A1494)

00.094 RAUDIN/COLLOT (10) lacune dans les
registres de TROYES parr.ST NICOLAS de 1711 à
1722, impossible donc de trouver ce mariage s'il a eu
lieu dans cette paroisse et dans cette période, par
contre on y rencontre: enfants de ce couple :° 06/1725
Jeanne, un garçon ° et + 1727, Jean + 22/04/1731,
18ans, (mère déjà +)(°ca 1713), le X se situera donc
aux environs de 1710/1713. puis + 2/11/1727 Jeanne
COLLOT, 35ans (°ca 1692) épouse de Jean RAUDIN, +
12/01/1749 Jean RAUDIN, 47ans, manouvrier (°ca
1702), + 11/03/1750 Jean RAUDIN, 64ans,
manouvrier(° ca 1694). Les naissances de la parr. ST
NICOLAS pour la période 1682/1710 se trouvant à
parr. ST JEAN, celle de Savinien doit y être.

P.CORDIEZ (A1024)

99.251 ROY/GAT (10) ascendance:

2/3 Nicolas ROY, manouvrier à VILLEMAUR ° ca
1656, y + 21/11/1709 s'y X 21/11/1678 avec Anne
GAT y ° 6/10/1653 y + 12/09/1710 (vve de Nicolas
GOUBAULT, laboureur et couvreur aux BORDES)

4/5 Nicolas ROY, vigneron X avec Pérette GILLOT

6/7 Edme GAT l'aîné, mtre boucher à VILLEMAUR
y ° 8/09/1609 y + 27/06/1677 X avec Françoise
PATENOSTRE y + 27/09/1680.

12/13 Edme GAT X avec Espérance BRISOT

14/?15 Siméon PATENOSTRE X Françoise
CHARIGAULT ?XX Barbe DARCE

28/29 Jehan PATENOSTRE X Jehanne

30/31 Edme CHARIGAULT, mtre chirurgien à
VILLEMAUR X avec Françoise ??

Alain BROQUET (A1494)

00.199 ROYER/GUERARD (10) ascendance:

2/3 Jean-Baptiste ROYER ° 25/05/1793 BALNOT/
LAIGNES y X 21/04/1813 avec Elisabeth Félicité
GUEMARD y ° 19 thermidor an 5 (6/08/1797)

4/5 Jean ROYER y ° 16/02/1761 s'y X 24/11/1788
avec Marguerite JOSSELIN

6/7 Simon GUEMARD y + 24 germinal an 9
(14/04/1801) X avec Anne Claude COUSIN

8/9 Nicolas ROYER X avec Anne CRENILLIEUX

10/11 Pierre JOSSELIN X avec Anne ROYER

Sylvie BEAUGUILLOT (A1436)



DEPARTEMENT
DE L'AUBE.

Vente des Biens-Immeubles des Emigrés.

Bureau de Troyes;
District de Troyes.

| | | | |
|--------------------------------------|-----|----|----|
| | L. | s. | d. |
| Prix principal. | 114 | 80 | |
| Intérêts de 3 mois 20 jours. | 36 | 18 | 10 |
| Frais remboursés. | | | |

TOTAL. 1516 - 18 - 10

N.º 259 du Sommier.
N.º 2709 du Registre
de Recette



Quantum Colles quibus



J'É soussigné Receveur des Domaines et Bois
au District de Troyes, ai reçu d'un Citoyen
Hubert Ranney Labr.

demeurant à Dierrey le Petit — acquéreur
du 19^{ème} lot contenant six Quartiers
de pré — situé à Liebault sur vanier
provenant de l'émigré Laduchepeucott Ciuecourt
la somme de Quinze cents quatrevingt dix huit sols
Dix deniers pour les trois derniers termes et le reste en

de l'adjudication à lui faite par-devant les Ad-
ministrateurs du District de Troyes, le 2^{ème} messidor
de l'an 2^{ème} moyennant la somme principale de 1450
dont quittance de ladite somme
De 1516^{rs} 18^{cs} 10 sans préjudice & sauf erreur.

Fait à Troyes, ce 21^{ème} primaire de la quatrième
année de l'ère républicaine.

Summe
[Signature]